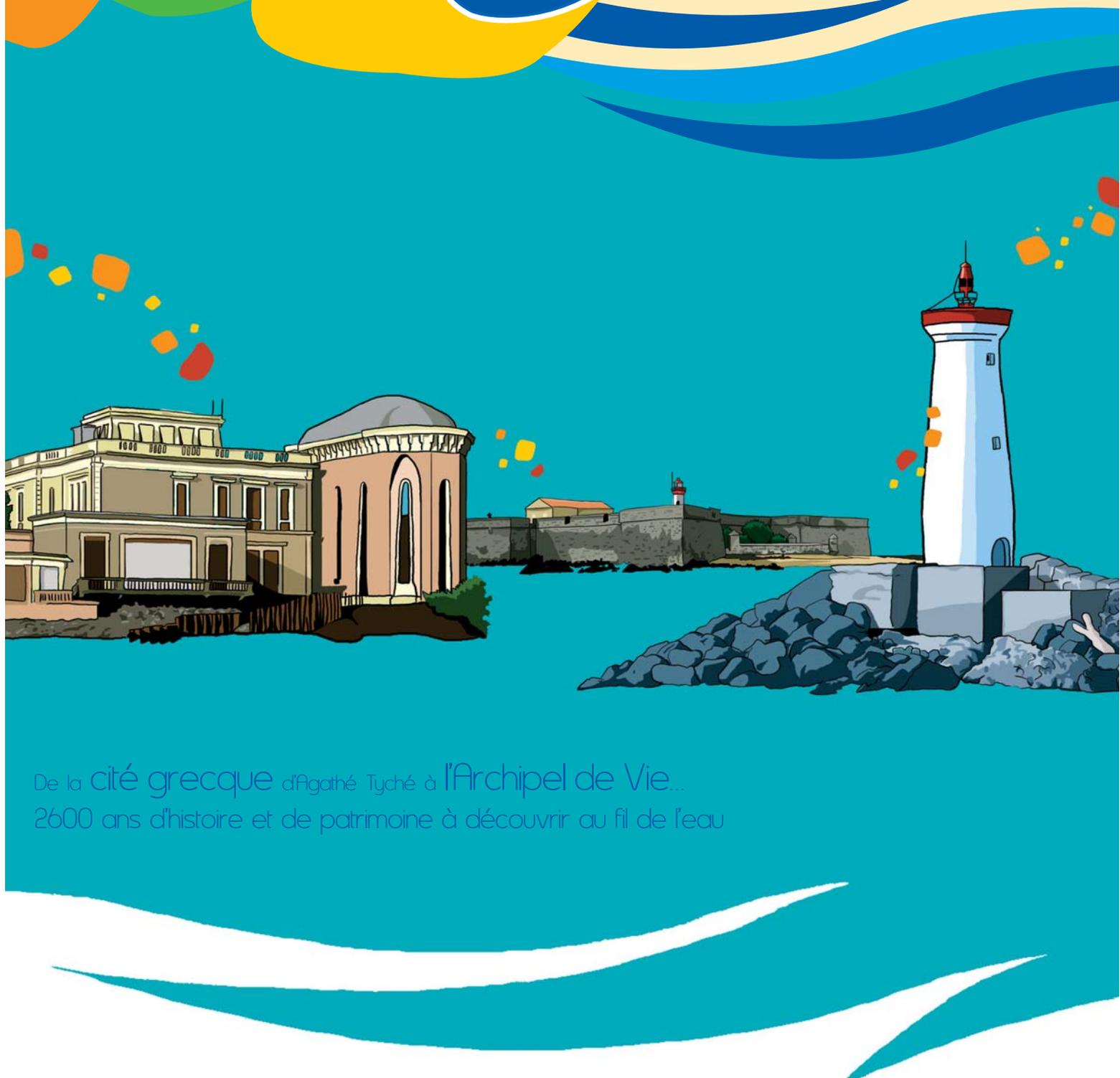


# Agde

Journal de la ville



De la cité grecque d'Agathé Tyché à l'Archipel de Vie...  
2600 ans d'histoire et de patrimoine à découvrir au fil de l'eau

## Actu

Inaugurations  
en Cœur de Ville

## Le point sur...

Un Noël  
riche en festivités

## Culture

L'Atelier  
de Pédagogie Personnalisée

2007



Bonne  
année

## Actu

Océane, marraine de l'édition 2007 du Téléthon . . .page 4

Une station d'épuration à la pointe  
des nouvelles technologies . . . . .page 6

Le Cœur de Ville sous les feux des projecteurs . . .page 8

Opération "Coup de Pouce", une action  
du Programme de Réussite Educative . . . . .page 10

## Passion

Le SLAM nous fait rêver . . . . .page 11

"Master Kick", une aventure qui dure . . . . .page 12

## Le point sur . . .

Un Noël riche en festivités . . . . .page 14

## Patrimoine

François et Louis Foucquet, Evêques d'Agde . . . . .page 19

## Rencontre avec

L'Atelier de Pédagogie Personnalisée :  
une deuxième chance pour réussir . . . . .page 24

## Culture

Dans la peau d'un hoplite ou d'un meunier . . .  
rencontre avec l'association Embonne . . . . .page 26

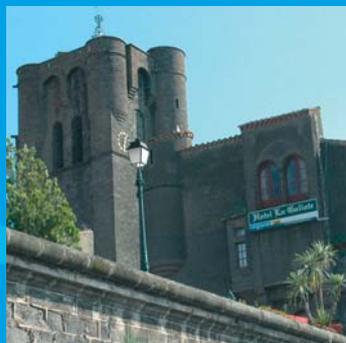
Jean Vacassy et le Réveil Agathois . . . . .page 28

## Comités de Quartier

Toujours plus pour la Vie Quotidienne . . . . .page 29

## Au Conseil

Séances des 19 novembre et 6 décembre 2007 . . . . .page 30



## Bloc-notes

Commémorations du 11 novembre

et du 5 décembre .....page 33

Double événement au Musée Agathois .....page 34

Célébration de la Journée internationale

des droits de l'enfant .....page 34

Forum Santé 2007 .....page 35

Championnat de cyclo-cross .....page 35

La "Full Night" .....page 36

Un repas spectacle de qualité

pour nos retraités .....page 36

Vœux 2008 à la Criée aux Poissons

du Grau d'Agde .....page 37

Assemblée générale de l'OT d'Agde .....page 38

Un chantier de réinsertion pour 12 quadras ...page 38

Une nouveauté dans les bacs :

le CD d'Agde Musica .....page 39

Un dernier bain très européen .....page 39

Etat Civil .....page 39

LE JOURNAL D'AGDE est édité par la Mairie d'Agde • Service Communication • 34306 Agde Cedex • Tél. 04 67 94 62 10 • Fax 04 67 94 62 19 • [http : www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) • Directeur de la publication, Gilles D'Etore • Directeur Délégué, Jérôme Cavailles • Responsable de la Publication, Séverine Hügel-Vrancken • Rédaction, service Communication (Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Laurent Gheysens et Laurent Uroz) avec l'aimable participation de la Directrice de l'Office de Tourisme d'Agde (pages 19 à 23) • Graphisme, Studio a • Tél. 04 67 01 00 95 • Fabrication et impression, PUBLICEP • Tél. 04 67 15 66 00 • Photos, service Communication ; association "Master Kick" (portrait du champion Jean-Philippe Garcia en haut de la page 13) ; association Embonne (photos en pages 24 et 25) ; Pierrette Palmier (photos en page 26) ; Séverine Ludarcy et Georges Forgo, La Poste (photo en haut de la page 27) • Visuels, studio a (visuel des vœux en Une et en page 2 - visuel du SLAM en page 11) ; Candy Créa (affiche du Kick Boxing en page 12) ; Agde Musica (visuel du CD en page 39) et Laurent Gheysens pour la Ville d'Agde (visuel du Raid de l'Archipel en page 40) • Imprimé sur papier 90 grammes • Tirage, 17 000 exemplaires • Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 2008 • ISSN 1625-7634

# Océane, marraine de l'édition 2007 du Téléthon



Océane, marraine 2007 et Marion, ancienne marraine du Téléthon, avec leurs sœurs et amies sur le char de la mascotte d'Agde



Les enfants de TAPS'A, toujours aussi motivés année après année

## Un événement qui mobilise encore et toujours les Agathois

Pour sa 21<sup>ème</sup> édition, le Téléthon s'est déroulé, dans toute la France, le week-end des 8 et 9 décembre. Sur Agde, la population sensibilisée par cette cause s'est réunie le vendredi 7 au soir, en haut de la Promenade, pour prendre part au coup d'envoi de la manifestation. L'ouverture officielle a eu lieu en présence de l'Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales et Culturelles, des organisateurs, de la marraine agathoise de l'édition 2007, Océane, de Marion, ancienne marraine, de nombreux bénévoles parmi lesquels les enfants de TAPS'A (Toutes Activités Pour S'Amuser) et des associations, toujours fidèles au rendez-vous. Comme à l'accoutumée, les Motards de l'Agathé Moto Club ouvraient le cortège, qui a fait le tour du Cœur de Ville. Ils étaient suivis par la désormais célèbre mascotte agathoise du Téléthon, le Dauphin, char sur lequel avaient pris place Océane et Marion entourées de leurs sœurs et de leurs amies. A l'arrière, les jeunes de TAPS'A animaient la parade tout comme les danseurs de country de l'association ADC34.



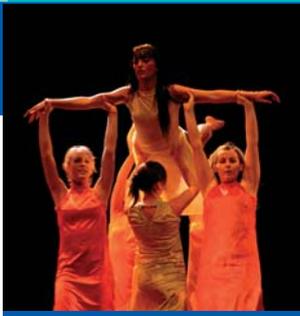
Les motards de l'Agathé Moto Club ont ouvert le défilé



Elus et organisateurs lors du spectacle intergénérationnel



Conférence "Le Téléthon pour qui, pourquoi" en Salle des Fêtes le 4 décembre



Danses à l'occasion du spectacle intergénérationnel du 2 décembre



Océane en compagnie du Président de TAPS'A lors du tirage de la tombola le 9 décembre

Durant tout le week-end, de nombreuses animations sont venues ponctuer, sur l'ensemble de la commune, ce rendez-vous de la solidarité et de la générosité. Sur la Promenade, les Agathois ont pu participer à un atelier de poterie, se faire maquiller, monter sur la grande échelle des pompiers, faire un tour de motos, acheter des fleurs, des bibelots ou des livres, se rassasier sur les différents stands ou encore prendre part au défi sportif du "cyclothon", une randonnée cycliste intercommunale. Il y en avait pour tous les goûts. Sur le port du Cap d'Agde, le traditionnel Télévoile a permis aux amateurs de faire un "baptême de voile".



Le stand de Noël le potier a connu un franc succès

D'autres actions ont également eu lieu la semaine précédent le Téléthon. Ainsi, le service Action Retraite a présenté un spectacle intergénérationnel sur la scène du Palais des Congrès du Cap d'Agde le 2 décembre, dont le bénéfice des entrées a été entièrement reversé au Téléthon. Puis, il a proposé, le 4 décembre à la Salle des Fêtes, une conférence animée par Alexandre Philips, chercheur à l'INSERM de Montpellier, sur le thème du "Téléthon, pour qui, pourquoi ?", l'occasion pour chacun de mieux comprendre les nombreuses avancées de la recherche dans le domaine de la génétique.



La grande échelle des sapeurs-pompiers

Une fois encore, cette année, le Téléthon a mobilisé de nombreuses personnes et les fonds récoltés ont été, une fois de plus, conséquents avec un montant total de 20 125,48 euros. Preuve que les Agathois sont toujours aussi généreux et se sentent encore concernés par cette grande et noble cause.

Un grand merci à tous les bénévoles, participants, commerçants, associations... qui se sont investis sans compter pour cette nouvelle édition du Téléthon. En espérant vous retrouver aussi nombreux en 2008 !



Les danseurs d'Agde Dance Country 34



Les trois chorales du spectacle intergénérationnel



Photo de famille pour les participants au Cyclothon

# Une station d'épuration à la pointe des nouvelles technologies



L'intérieur des bâtiments de la nouvelle unité de séchage des boues

## Un sécheur de boues de 5 M€

**E**n matière d'environnement, Agde est désormais à la pointe dans le traitement et le recyclage de ses eaux usées. Et cela, grâce à la récente installation, sur la station d'épuration Posidonia, d'un sécheur de boues, lequel a été officiellement inauguré le 7 décembre dernier au terme de 16 mois de travaux. Il aura fallu aux villes d'Agde et de Vias, partenaires dans ce dossier, investir pas moins de 4 353 439 € HT (2 535 939 € HT pour les bâtiments et équipements annexes et 1 817 500 € HT pour le sécheur proprement dit et sa mise en service), pour pouvoir réaliser cet équipement de pointe qui permet de traiter puis stocker les boues recueillies au cours de la dépollution de l'eau et ce, sans la moindre nuisance olfactive pour le voisinage. Cette nouvelle phase de travaux, après l'extension de la station à proprement parler, a été financée par l'Agence de l'Eau RMC et par les villes d'Agde et de Vias à hauteurs respectives de 87 % et de 13 % du montant de l'investissement. Les travaux, lancés au mois de juin 2006, se sont achevés un an plus tard.

Le chargement du sécheur en boues séchées a ainsi pu commencer le 26 juin dernier tandis que le mélangeur (boues humides et boues séchées) était mis en service les 28 et 29 juin. Puis, le séchage du mélange des boues a pu être progressivement effectué, en augmentant durant tout le mois

de juillet les ratios de boues humides, ce qui a permis de vérifier le bon fonctionnement de l'unité, laquelle joue aujourd'hui pleinement son rôle.

C'est donc non sans satisfaction que les Maires d'Agde et de Vias, en compagnie des représentants de la Lyonnaise des Eaux, gestionnaire de l'équipement, ont coupé le ruban inaugural de l'unité de séchage des boues en ce début décembre. Comme l'a souligné le Maire de Vias, il s'agit "une nouvelle fois d'un investissement consé-

*quent, réalisé grâce à une coopération intercommunale entre nos deux communes, qui ont décidé d'unir leurs moyens techniques et financiers afin d'avoir les eaux usées les mieux traitées possibles et les rejets les plus satisfaisants.*



De nombreuses personnes étaient présentes à l'inauguration le 7 décembre



Visite guidée, par petits groupes, de l'unité de séchage



Détail des machines

*notre station, nous avons anticipé les directives du Grenelle de l'Environnement. Demain, ce sont des eaux propres que nous pourrons laisser en héritage aux générations futures.*

*Merci à tous les techniciens pour cet excellent résultat au service de nos populations, qui participe non seulement à la qualité de notre eau mais aussi à la protection de notre environnement".*

Même écho dans les propos du Député-Maire d'Agde, qui a salué la réception de cette dernière tranche de travaux et souligné son impact sur l'environnement et la vie quotidienne des Agathois et de leurs voisins Viassois. "Agde dispose aujourd'hui, avec ce sécheur de boues, d'une station d'épuration magnifiquement rénovée. Ce ne fut pas un mince chantier. Dans cette aventure de l'assainissement, Agde et Vias sont intimement liées et aujourd'hui, ce sécheur permet à nos deux villes de regarder l'avenir avec sérénité, en disposant d'un équipement à la pointe en matière d'environnement. Les eaux désormais rejetées sont en effet plus propres et nous permettent d'assurer la qualité de nos eaux de baignade, ce qui est un signe fort adressé à nos visiteurs. Grâce à cet équipement, nous contribuons également à conserver la pureté de nos nappes dont la nappe Astienne.

*Aujourd'hui, notre station est passée de 8 000 à 2 000 tonnes de boues traitées. Ces boues séchées sont non seulement inodores mais aussi réutilisables. En effet, la nouvelle unité de séchage, qui aura nécessité 16 mois de travaux et un budget conséquent de 4,3 M€, nous permet d'obtenir des granulés qui servent notamment de combustibles aux cimenteries.*

*Elle a reçu une aide de l'Agence de l'Eau car elle a été reconnue comme un investissement innovant.*

*En la matière, nous sommes en effet des précurseurs puisqu'avec*

*C'est pourquoi, il nous faut aussi travailler sur les réseaux. A cette fin, nous réalisons depuis plusieurs années des travaux conséquents, de plusieurs millions d'euros, sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, ainsi que sur les postes de refoulement. Nous venons également de lancer, avec la Lyonnaise des Eaux, un grand projet sur la qualité de l'eau de ville.*

*L'action publique vise en priorité à assurer l'essentiel. C'est ce que nous avons fait ici en travaillant sur le traitement des déchets et des eaux usées. Cela ne se voit pas visuellement, mais cela se ressent, pour nos populations, au quotidien".*



Couper de ruban officiel par les élus d'Agde et de Vias, aux côtés de la représentante de la Lyonnaise des Eaux

Avec la réception officielle du sécheur de boues, Agde a donc mis un point final au chantier de modernisation de la

Station Posidonie. Elle dispose désormais d'un équipement performant, qui lui permet de répondre aux besoins de sa population, y compris estivale (avec jusqu'à 35 600 m<sup>3</sup> traités par jour, au plus fort de la saison), tout en préservant son littoral et la qualité de ses eaux de baignade.



Les boues lors de leur traitement



# Le Cœur de Ville sous les feux des projecteurs



De très nombreux Agathois ont bravé le froid, en ce 17 décembre, pour assister à l'inauguration de la place du Jeu de Ballon

## Pleins feux sur la nouvelle place du Jeu de Ballon !

**L**e 17 décembre, toutes les lumières étaient braquées sur la place du Jeu de Ballon à l'occasion de son inauguration officielle. Nombreux ont été les Agathois à braver le froid glacial de cette fin de journée pour assister à l'événement, lequel était associé au lancement des premières illuminations des éléments patrimoniaux du Cœur de Ville réalisées dans le cadre du partenariat public-privé du marché d'éclairage.

C'est au pied de la Maison des Savoirs que le Député-Maire a officiellement inauguré la nouvelle place, qui marque l'une des entrées du Cœur Historique. Après avoir remercié les personnes présentes d'être venues aussi nombreuses, le Député-Maire a tenu, en préambule, à présenter ses condoléances aux pêcheurs agathois pour la perte de l'un des leurs le matin même à l'embouchure du fleuve Hérault.

*"Cette tragédie montre combien la pêche est un métier difficile et parfois dangereux. Je tenais à présenter, au nom du Conseil Municipal, mes plus sincères condoléances à la famille de la victime et à témoigner mon plus grand respect à tous nos pêcheurs".* Revenant ensuite à l'objet du rendez-vous, le Député-Maire a souligné combien l'inauguration de cette place était importante et riche de significations, espérant voir *"demain tous les Agathois réemprunter le chemin du Cœur de Ville, car ce quartier a beaucoup souffert et mérite de rayonner à nouveau"*.



Deux des mannequins et Miss Littoral 2007 lors du défilé des Métiers d'Art



La Place de la Belle Agathoise illuminée

## Des illuminations du patrimoine à celles de Noël

L'assistance a ensuite été invitée à découvrir les magnifiques éclairages de la fontaine de la Belle Agathoise et de la Maison du Cœur de Ville où la soirée s'est achevée par la remise des prix du concours des "Illuminations de Noël 2007", auxquelles une cinquantaine de particuliers et de commerçants ont participé. Tous ont été remerciés pour avoir contribué à la mise en lumière de notre cité, en parallèle de celles que nous avons lancées aujourd'hui et qui vous donne un aperçu du savoir-faire de nos entreprises. Cette campagne de valorisation de notre patrimoine historique va se poursuivre avec

### Ils ont gagné !

Pour sa première édition, le concours des "Illuminations de Noël 2007" a été plutôt bien suivi par les Agathois qui ont été une cinquantaine, particuliers et commerçants, à se prêter au jeu. Le jury a d'ailleurs eu bien du mal à départager les gagnants, ce qui a occasionné plusieurs ex aequo. Félicitations aux lauréats !

#### Les lauréats côté particuliers...

- 1<sup>er</sup> Prix : MAILLOT Yannick (1 voyage pour deux personnes d'une valeur de 600€ à choisir chez Midi Libre Voyage)
- 2<sup>ème</sup> Prix : ANTOINE Daniel (1 stage de golf pour 2 personnes)
- 3<sup>ème</sup> Prix : SAHUC Régine (1 stage de tennis pour 2 personnes)
- 4<sup>ème</sup> Prix : RODRIGUEZ Isabelle (1 petit buste de l'Ephèbe)
- 5<sup>ème</sup> Prix : 4 ex aequo : FULCRAND Monique, VENEZIA Antoinette, PROUZET Nathalie et BARROT Thérèse (1 petit Ephèbe)
- 6<sup>ème</sup> Prix : BONSIGNOUR Thierry (1 boîte Ville d'Agde)
- 7<sup>ème</sup> Prix : 3 ex aequo : LESUR Jean-Claude, BAICHE Maurice, HIRAILLES Nadine (1 coupelle Ville d'Agde)
- 8<sup>ème</sup> Prix : 3 ex aequo : CHAMBON André, DEBOURSE Françoise, MORALES Mickaël (1 boîte de deux stylos et coupe papier)
- 9<sup>ème</sup> Prix : 3 ex aequo : CATTEAUD Caroline, LEGROS Martine, LEPRAY Jean-Claude (1 boîte de 2 stylos et coupe papier)
- 10<sup>ème</sup> Prix : RIVIERE Serge (1 boîte de 2 stylos et coupe papier)

Tous les lauréats ont également reçu un ballotin de chocolats et jusqu'au 8<sup>ème</sup> prix inclus, un exemplaire du livre "Agde, 2 600 ans d'histoire". Les gagnants des 5<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> prix se sont également vus offrir une lampe éternelle par le prestataire qui a réalisé la mise en lumière des premiers éléments patrimoniaux de la cité, un petit geste pour l'environnement...

l'éclairage des remparts, des abords de la Maison du Cœur de Ville et jusqu'au Fort Brescou. 10 prix ont été successivement remis aux habitants avant que les professionnels ne soient à leur tour récompensés (liste des lauréats ci-dessous).

Un défilé organisé par le Site des Métiers d'Art du Pôle des Créateurs de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée a clôturé la soirée et permis de mettre en lumière tout le talent des artistes agathois, sublimé par une dizaine de mannequins professionnels et Miss Littoral 2007, qui ont présenté de superbes modèles, commentés par la styliste Véra Paloc et accompagnés a capella par la magnifique voix de Leila Negrau, de l'association Kouler Maloya.

Deux des tenues présentées lors du défilé en Maison du Cœur de Ville



#### Les lauréats côté commerçants...

- 1<sup>er</sup> Prix : MORENO Frédéric - TOMASPORT, Agde (1 Ephèbe moyen)
  - 2<sup>ème</sup> Prix : SALADO Henri - Salon Henri's Coiffure, Le Cap d'Agde (1 grand buste de l'Ephèbe)
  - 3<sup>ème</sup> Prix : LALLAIN Elisabeth - AGDE OPTIC, Agde (1 petit buste de l'Ephèbe)
  - 4<sup>ème</sup> Prix : FERRER Hélène - ANGE ART'S MODE, Agde (1 boîte Ville d'Agde)
  - 5<sup>ème</sup> Prix : BLACHE Françoise - CHAUSSURE, Agde (1 boîte Ville d'Agde)
  - 6<sup>ème</sup> Prix : PARFUMS DU CAP, Le Cap d'Agde (1 coupelle Ville d'Agde)
  - 7<sup>ème</sup> Prix : GYSLAINE FLEURS, Halles d'Agde (1 coupelle Ville d'Agde)
  - 8<sup>ème</sup> Prix : ARNAL Fanny - LES PERLES RARES, Agde (1 boîte de deux stylos et coupe papier)
  - 9<sup>ème</sup> Prix : CLAVEL Claude - BOUTIQUE REINE, Le Cap d'Agde (1 boîte de 2 stylos et coupe papier)
  - 10<sup>ème</sup> Prix : CELESTIN Françoise - LIBRAIRIE DU LYCEE, Agde (1 boîte de 2 stylos et coupe papier)
  - Du 11<sup>ème</sup> au 25<sup>ème</sup> Prix : 1 boîte de 2 stylos et coupe papier : 11<sup>ème</sup> : BARRER Jeannine - PEINTURES 3D, Halles d'Agde ; 12<sup>ème</sup> : BREL Pierrette - Artiste Peintre, Halles d'Agde ; 13<sup>ème</sup> : GARCIA Christelle - CHRISTELLE CREATION, Halles d'Agde ; 14<sup>ème</sup> : HUND Thierry - COMPTOIR DU LANGUEDOC, Halles d'Agde ; 15<sup>ème</sup> : PERRET Isabelle - Peinture sur porcelaine, Halles d'Agde ; 16<sup>ème</sup> : SERVANT Emmanuel - DOUCEUR D'OC, Halles d'Agde ; 17<sup>ème</sup> : SERVAETEN Marcelle - Céramique, Halles d'Agde ; 18<sup>ème</sup> : GRAIN DE SOLEIL, Confiserie, Agde ; 19<sup>ème</sup> : VESTA CUISINE ET BAIN, Agde ; 20<sup>ème</sup> : MILLE ET UNE PERLES, Agde ; 21<sup>ème</sup> : VALERIE COIFFURE, Agde ; 22<sup>ème</sup> : ALAIN AFFLELOU, Agde ; 23<sup>ème</sup> : DELPECH Nathalie - LA CAVE DE L'EPHEBE, Le Cap d'Agde ; 24<sup>ème</sup> : CANAC Nicolas - ESPACE SPORT, Agde ; 25<sup>ème</sup> : LA BOUTIQUE DU BONHEUR, Agde.
  - Prix d'Encouragement (1 Ephèbe moyen) : LES HALLES D'AGDE
- L'ensemble des participants a également reçu un ballotin de chocolats !

# Opération "Coup de Pouce" Une action du Programme de Réussite Educative



appelé "Opération Coup de Pouce". C'est dans le cadre de cette dernière action que le Député-Maire d'Agde, accompagné pour l'occasion de ses Adjointés délégués aux Affaires Scolaires ainsi qu'à la Jeunesse et au Sport et de la Conseillère Municipale déléguée à l'Aide d'Urgence, a remis, le jeudi 13 décembre, à l'école Anatole France, un "Premier Larousse" aux 14 enfants qui ont participé à cette opération en 2007. Avant tout, il a tenu à féliciter *"les membres de l'équipe enseignante des écoles Jules Ferry et Anatole France pour leur implication, leur adhésion et leur participation à cette action, qui porte principalement sur la lecture, laquelle est la base fondamentale*

*nécessaire non seulement pour travailler et pour exercer sa liberté de citoyen mais aussi pour mieux vivre dans notre cité."*

Les enfants, quant à eux, étaient ravis de recevoir ce dictionnaire illustré, qui va leur permettre de poursuivre leur apprentissage.

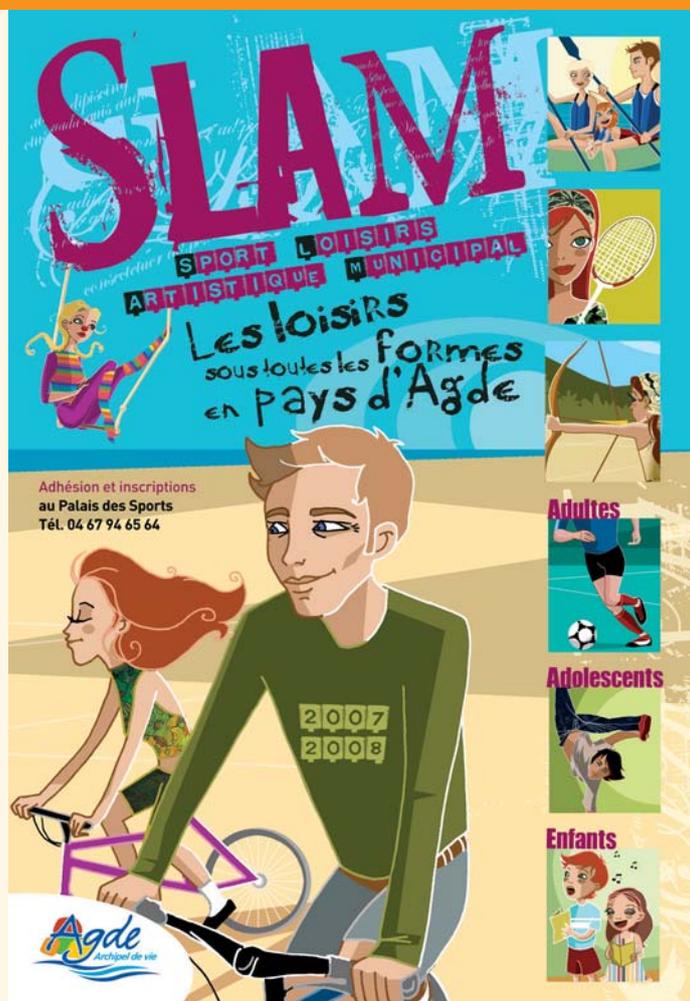
**D**epuis septembre 2006, la Ville d'Agde a mis en place un Programme de Réussite Educative qui a pour objectif d'aider les enfants et les adolescents, âgés de 2 à 16 ans, ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel

favorable à leur réussite éducative. Il s'adresse à des enfants et non pas seulement à des élèves. Il vise aussi à aider les parents quand cela est nécessaire dans leur démarche parentale que ce soit sur le plan de la santé, de la scolarité ou encore de l'éducation.

Agde a été l'une des premières villes de la Région à développer ce projet qui, aujourd'hui, concerne plus de 130 enfants. Le Programme de Réussite Educative porte sur sept actions parmi lesquelles la sensibilisation des parents à la scolarisation de leur enfant à l'école maternelle, l'accompagnement vers des professionnels de santé, le tutorat d'enseignants et d'adultes auprès de collégiens ou encore le soutien scolaire renforcé



# Le SLAM nous fait rêver



**D**epuis 10 ans, l'Agence pour l'Éducation par le Sport, organisme dépendant du Ministère de la Jeunesse et des Sports, identifie et valorise les bonnes pratiques éducatives et sociales réalisées autour du sport. Elle organise ainsi, chaque année, l'appel à projets "Fais-nous rêver", qui prime et soutient une centaine d'associations ainsi qu'une dizaine de collectivités locales, ayant réalisé des actions innovantes et citoyennes par le biais du sport.

Le 15 mars 2007, et jusqu'au 15 juin dernier, la 10<sup>ème</sup> édition de "Fais-nous rêver" s'est ouverte à toute structure utilisant le sport comme outil d'éducation ou d'insertion. Le 20 novembre, le jury "Fais-nous rêver", composé d'élus, de responsables institutionnels, de décideurs associatifs, d'entreprises partenaires et de journalistes, a sélectionné les lauréats parmi 13 collectivités en course dans chacune des trois catégories (moins de 20 000 habitants, 20 à 80 000 habitants et + de 80 000 habitants).



Photo de famille pour les lauréats de la 10<sup>ème</sup> édition de "Fais-nous rêver"

Pour l'édition 2007, 8 collectivités ont été désignées parmi lesquelles la Ville d'Agde qui a gagné cet appel à projet dans la catégorie "collectivités de 20 à 80 000 habitants", avec son concept du SLAM (Sport Loisirs Artistique Municipal) mis en place par le Département Sport Loisirs Jeunesse en septembre 2006. Elle remporte ainsi le titre de lauréat "Fais-nous rêver" Spécial Collectivités !

Le Trophée a été remis à l'Adjoint au Sport et à la Jeunesse de la Ville par la Championne du Monde de Karaté Laurence Fischer lors de la cérémonie organisée le 21 novembre dernier à Paris, pendant le Salon des Maires et des Collectivités Locales, en présence de plusieurs champions : la surfeuse Marie-Pierre Abgrall, le patineur artistique Philippe Candeloro, la judokate Gévrise Emame, le taekwondoïste Pascal Gentil et la gymnaste Isabelle Severino.

Afin de célébrer cette distinction, une réception officielle a ensuite eu lieu à l'Hôtel de Ville Mirabel le 3 décembre, en présence des élus d'Agde et des personnes concernées. Le Député-Maire a félicité à cette occasion l'ensemble des éducateurs du Département Sport Loisirs Jeunesse. "Avec plus de 650 adhésions au SLAM et l'organisation d'événements comme le Raid de l'Archipel, vous démontrez que vous êtes une équipe de professionnels attachés à votre ville. Ce prix est le symbole d'une détermination partagée afin de mettre en place des actions nouvelles autour de projets structurants. Félicitations".



L'Adjoint au Sport recevant son trophée des mains de Laurence Fischer, Championne du Monde de Karaté

# “Master Kick”

## Une aventure qui dure

En 1998, lorsque l'association “Master Kick” a été créée, personne n'aurait pu se douter que, 10 ans après, elle serait toujours là et à un aussi haut niveau. Et pourtant... malgré les difficultés rencontrées, les hauts et les bas à gérer, l'association fait toujours figure d'exemple à suivre car elle est le reflet de l'un des maîtres-mots de la réussite : la motivation.

### 15 féminines pour 70 licenciés et de nombreux titres à son palmarès

En seulement 10 années d'existence, “Master Kick” a cumulé les récompenses ! Au total, plus d'une vingtaine de titres régionaux, sans compter cinq titres de Champion de France Amateur. Mais le club, c'est aussi un vainqueur de la Coupe de France de Full-Contact, un Champion d'Europe “WKL” Amateur et pas moins de 6 Vice-Champions de France de Kick-Boxing.

Cette technique de combat, qui remonte aux années 50, regroupe un ensemble de disciplines utilisant les pieds et les poings, ce qui rend ce sport complexe à apprendre. En effet, il faut pouvoir maîtriser à la fois les techniques de bras, avec des coups de poings qui sont une reprise de la boxe anglaise, couplées à des techniques de jambes, avec des coups de pieds identiques à ceux pratiqués dans les arts martiaux. De plus, les coups peuvent être portés sur l'en-



Photo de la grande famille du “Master Kick”

semble du corps, c'est-à-dire la tête, le buste et les cuisses. Bref, une discipline qui ne s'improvise pas, c'est pourquoi l'association compte dans ses rangs deux instructeurs ceinture noire et un instructeur ceinture noire 2<sup>ème</sup> degré.

On peut y évoluer à différents niveaux et différents âges puisque les cours sont ouverts aux

enfants à partir de 12 ans. Une mixité rare y est également observée puisque une quinzaine de féminines sont inscrites au club, sur les quelques 70 licenciés.

Et que l'on soit une fille ou un garçon, chacun peut trouver à l'association un modèle à suivre. D'ailleurs à ce sujet, avez-vous déjà entendu parler d'Elodie Murtas ? A 22 ans, Elodie collectionne les combats et... les victoires. Jugez plutôt : 22 combats et 20 victoires (voir détail de son palmarès ci-contre). Côté masculin, le nom de Francis Tavarès n'est pas non plus inconnu des Agathois ! Boxeur classe A "Pro", Francis est lui aussi une figure locale dans le domaine des arts martiaux. Il a disputé 28 combats et remporté 24 victoires et 8 KO !



Le Français Jean-Philippe Garcia

## 5<sup>ème</sup> édition du Trophée de l'Ephèbe le 8 mars au Palais des Sports

Pour ceux qui souhaiteraient voir ces champions évoluer, rendez-vous samedi 8 mars prochain pour la soirée de gala du "Trophée de l'Ephèbe". Ce trophée, qui en est cette année à sa cinquième édition, est disputé par les moins de 74 kg. A titre de rappel, le tenant du titre est le Parisien Tounkara Bakari, plusieurs fois Champion de France et Champion d'Europe de Kick. Il combattra au Palais des Sports contre Amri Madani qui, avec plus de 80 combats, demeure invaincu et cumule les titres : Champion de France, Champion d'Europe et Champion du Monde !

Ce sera donc un grand tournoi de Kick avec plusieurs combats organisés comme un Championnat du Monde avec le Français Jean-Philippe Garcia qui combattra contre le Russe Isaev Rizvans, le Champion du Monde.

### Que du spectacle !

Et pour animer la soirée, un show-concours de DJ sera également organisé : la "MK-MIX-CUP". Son principe : 3 minutes pour mixer un maximum de morceaux. Le tout sous l'oreille attentive d'un jury composé de DJ professionnels tels que DJ FLY, 3<sup>ème</sup> au Championnat du Monde de DMC, DJ GETDOWN, Vice-Champion de France de DMC et DJ FLOWFLY, qui fait partie de la Team GEMINI. Après deux qualifications à Béziers et Lyon, la finale se déroulera donc en Agde avec, à la clé, du matériel et des accessoires "GEMINI DJ" à remporter ! Vu l'ampleur que prend l'événement - 1 200 entrées l'an passé - il est fortement conseillé de réserver ses places à l'avance...

## Palmarès

### Elodie Murtas

22 ans  
Employée au Casino  
du Cap d'Agde  
22 combats - 20 victoires

#### • Palmarès Plein Contact (10 combats)

- 2007 : Championne du Monde Amateur WUFC (Full-Contact)
- 2004 : Championne de France Amateur (Kick-Boxing)
- 2003 : Championne d'Europe WKL Amateur (Full-Contact)
- 2003 : Vainqueur de la Coupe de France Amateur (Boxe Américaine)

#### • Palmarès en Light Contact

- 2003 : Championne de France (Kick-Boxing)
- 2002 : Championne de France (Kick-Boxing)
- 2001 : Championne de France (Full-Contact)



### Francis Tavarès

23 ans  
Employé au Casino  
du Cap d'Agde  
28 combats - 24 victoires - 8 KO

- 2007 : Combat de prestige lors de la Nuit des Champions, à Marseille, gagné par KO
- 2006 : Demi-finaliste du Championnat de France Professionnel
- 2006 : Vainqueur de la Coupe de France (Full-Contact)

- 2005 : Finaliste de la Coupe de France (Full-Contact)
- 2004 : Champion de France Amateur (Kick-Boxing)
- 2003 : Champion de France Amateur (Kick-Boxing)
- 2003 : Champion d'Europe WKL Amateur
- 2002 : Champion de France Amateur (Kick-Boxing)



# Un Noël riche en festivités

Noël, c'est déjà fini ! Mais pour prolonger encore un peu la magie de cette fin d'année, voici un retour en arrière et en images sur les festivités de cette fin 2007.

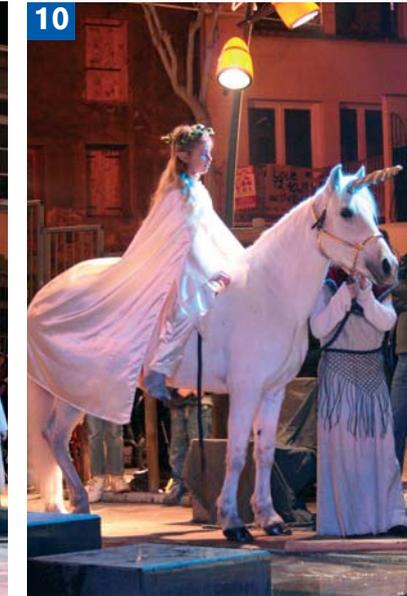


## Le Moyen Age comme si vous y étiez avec les “Rencontres médiévales et féeriques” !

Du 17 au 23 décembre, les Agathois ont pu vivre une semaine à l'heure médiévale dans le cadre des “Rencontres médiévales et féeriques”. Dépaysement et émerveillement assurés avec, au programme, un marché, un campement médiéval géant avec ses ateliers (cuisine, forge, cuir, calligraphie, apothicaire, archerie, etc.), des démonstrations de tir de machines de guerre, des danses, récitals de chants ou de musique, jonglage et feux, un mât de cocagne, un entraînement à l'épée, des rencontres avec des animaux étonnants (spectacle de l'Ourse Julia, course de cochons, le maître des loups, spectacle de fauconnerie et cheval), des lancers de bonbons à la catapulte, une retraite aux flambeaux... sans oublier “Boule de Neige et le Soleil”, un conte dansé pour les enfants à partir de 3 ans,



“La Nuit des Elfes”, un conte féerique dansé et chanté et “Le retour de la sainte relique”, grand spectacle d'André Huan mettant en scène plusieurs Compagnies médiévales. Petits et grands n'ont pas hésité à braver le froid pour assister à tous ces rendez-vous qui ont rythmé la semaine et se sont achevés le dimanche soir par un grand défilé aux flambeaux.



1 et 12 : Spectacle "Le retour de la sainte relique"  
2 et 7 : Spectacle cheval et fauconnerie  
3 : Lancer de bonbons à la catapulte  
4 : Spectacle de l'Ourse Julia  
5 et 11 : Le marché médiéval et ses ateliers  
6 et 8 : Combat de chevaliers  
9 et 10 : Spectacle "La Nuit des Elfes"  
13 : Démonstration d'arquebuse

# Un Noël riche en festivités

## Un Noël solidaire

Parce que Noël doit rester une période heureuse, les associations se mobilisent chaque année afin que personne, et surtout pas les enfants, ne soit oublié pendant les fêtes. C'est ainsi que le Secours Populaire a proposé aux plus jeunes un spectacle en Salle des Fêtes début décembre.



Quant aux élus de la Ville et aux administrateurs du CCAS, ils se sont rendus tour à tour au Centre de Soins Polyvalent puis à la maison de retraite de l'Estagnol pour y fêter Noël avec nos aînés, à qui ils ont remis une petite douceur à déguster.

## Des douceurs pour l'Age d'Or

Pour nos aînés aussi, ce début de décembre a été l'occasion de goûter avant l'heure aux joies des fêtes de fin d'année, en se retrouvant autour d'une table pour un repas de Noël, organisé par le CCAS et l'Age d'Or. C'est en salle des Fêtes, les 13 et 14 décembre, que nos anciens ont pu passer un moment festif, en compagnie des élus de la Ville, avant d'aller chercher leur colis de Noël dans leur quartier les 20 et 21 décembre.



## Tradition : une Sainte Barbe sous la neige pour les sapeurs-pompiers

L'ambiance de Noël était bien là ce samedi 15 décembre pour les enfants des sapeurs-pompiers du Centre de Secours d'Agde, qui ont vu le Père Noël apparaître au milieu des flocons de neige pour leur apporter leurs cadeaux !

Ce fut également un beau moment de convivialité partagé par tous les soldats du feu, entourés de leurs familles et supérieurs dont le Commandant Durand, qui représentait le Colonel Cassard, et leur Capitaine Jérôme Bonnafoux. Etaient également présents le Député-Maire d'Agde, accompagné de son Premier Adjoint et Président du SIVOM du Canton d'Agde.



Le Président de l'Amicale des sapeurs-pompiers a profité de l'occasion pour rappeler les cinquante années d'existence de l'association ainsi que le soutien technique apporté par les services Techniques municipaux. De son côté, le Capitaine Bonnafoux a tenu à rendre "hommage aux hommes du feu du Centre d'Agde, pour une année 2007 qui se solde par le nombre de 5 000 interventions" avant de saluer plus particulièrement le Major Barnol pour ses 30 années de service. Quant au Commandant Durand, il en a profité pour féliciter le Centre de Secours pour son dynamisme et les bonnes relations entretenues avec ses partenaires en citant la commune comme "moteur du département". Un sentiment partagé par le Président du SIVOM, qui a souhaité faire passer un message "d'amitié et de remerciement à ces hommes et femmes qui exercent une profession à risque et qui sont de plus en plus sollicités. Je vous remercie également pour le cœur que vous mettez à participer à la vie de notre cité". Le mot de la fin est revenu au Député-Maire d'Agde qui a exprimé "sa joie de monter des projets avec le corps des sapeurs-pompiers comme l'extension du Centre de Secours qui sera prochainement inaugurée. Je suis également fier de voir que les pompiers volontaires existent encore, créant ainsi un lien étroit entre la Municipalité et le Centre de Secours". Tous se sont donnés rendez-vous le 9 février à 11h30 pour l'inauguration des nouveaux locaux du Centre.



1



2

## Un Noël selon la tradition occitane...

Les enfants de l'Ecole Occitane de la Calandreta Dagtenca et les seniors des clubs occitans locaux et du CCAS d'Agde se sont retrouvés le 15 décembre, pour présenter une "Pastorale de Noël" (Pastorala de Nadal). Comme au bon vieux temps, ils ont entonné des chants populaires occitans en costumes d'époque lors d'un concert à l'église Saint-André, avant de descendre en cortège les rues d'Agde avec des lampions jusqu'au jardin du Foyer-Restaurant de la Calade, pour la cérémonie de la souche jetée dans le feu (le "cacha-fuoc").

1 et 2 : La Pastorale de Noël avec un concert à Saint André suivi de la cérémonie de la souche jetée dans le feu

3 : Noël à la crèche Louise Michel

4 : Noël à la crèche familiale

5 : Noël à la crèche Françoise Dolto

6 : Noël à la crèche Lucie Mathieu



3



4



5



6

## Rencontre avec le Père Noël pour les tout-petits

Au cours de la semaine du 10 au 15 décembre, les crèches de la Ville ont chacune reçu tour à tour la visite du Père Noël... Un avant-goût des fêtes de fin d'année pour nos tout-petits qui se sont retrouvés pour un après-midi festif, avec spectacle, goûter et bien sûr... rencontre avec le Père Noël qui, malgré un emploi du temps surchargé, a trouvé le temps de venir saluer nos chères petites têtes blondes. De beaux souvenirs en perspective pour tous les petits Agathois qui ont partagé ce moment avec les élus de la Ville, les administrateurs du CCAS et leurs parents. Le 18 décembre, c'était au tour du Relais Assistante Maternelle de fêter l'événement en salle Guillemain de l'Hôtel de Ville Mirabel, suivi, le lendemain, par la ludothèque.

## Un Noël riche en festivités

### Noël pour tous : une édition 2007 placée sous le signe de la convivialité

Chaque année, à l'occasion des Fêtes de Noël, le Pôle Social du CCAS d'Agde, sous l'égide de l'Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Culturelles et Sociales et de la Conseillère Municipale déléguée à l'Aide d'Urgence, organise l'action "Noël pour tous" en collaboration avec les associations caritatives de la Ville d'Agde : BADJ, le Secours Catholique, la Croix Rouge, l'Escale de Terrisse, Saint-Vincent de Paul, les Restos du Cœur et les Brescoucos, afin d'aider les familles agathoises rencontrant des difficultés financières et que pour leurs enfants, âgés de 12 ans maximum, la période des fêtes de fin d'année reste un moment de convivialité et de solidarité partagé par tous.

En cette fin 2007, rendez-vous était pris mercredi 5 décembre, en Salle des Fêtes, pour un après-midi résolument récréatif. L'occasion pour les enfants d'assister à un spectacle intitulé "La Carotte Magic", de rencontrer le Père Noël et surtout, de recevoir leurs cadeaux !

Après une séance photo souvenir avec le Père Noël - organisée en collaboration avec l'atelier photographie de la MJC - les enfants se sont vus remettre un bon d'achat de 20 euros offert par le CCAS ainsi que des peluches, des places de cinéma et des montres. Puis le traditionnel goûter organisé par nos bénévoles et le service des Festivités de la Ville a réuni petits et grands. C'est ainsi que main dans la main, bénévoles, agents du CCAS, du Centre Social de la Glacière, de la MJC et du Service Jeunesse ont fait le bonheur de 116 enfants. Félicitations et à l'année prochaine !



1 et 2 : Noël pour Tous à la Salle des Fêtes

3 et 4 : Concert de Noël de l'Ecole de Musique au Palais des Congrès



### Un Noël en musique

Le 15 décembre, l'Ecole Municipale de Musique a donné un Concert de Noël au Palais des Congrès du Cap d'Agde. Le spectacle a été ouvert par l'Harmonie sur un air de fête : "Le douanier Rousseau" de la Compagnie Créole. De quoi réchauffer la température ! Puis, devant une salle Saint-Saëns comble, les différentes classes de l'Ecole se sont ensuite succédées sur scène pour donner, entre chants et musique, un éventail de leur talent, sous la houlette et l'oreille bienveillante du directeur de l'établissement, François Durand.

Une partie des musiciens est remontée le soir même sur scène à l'occasion du concert donné par Agde Musica.

# François et Louis Foucquet, Evêques d'Agde



Portrait de Louis Foucquet, qui succéda à son frère François comme Evêque d'Agde à l'âge de 23 ans

**J'avais évoqué le mois dernier l'Evêque François Foucquet et nous avons eu alors l'occasion de voir que la nombreuse fratrie Foucquet avait donné deux Evêques à notre ville.**

**Alors, pour clôturer la saga de cette illustre famille, après François, intéressons-nous à Louis, celui-là même qui avait assisté à l'intronisation de son frère aîné dans la cathédrale Saint-Etienne en 1643.**

## Louis Foucquet

Tous les chemins mènent à Rome

Un frère pour parrain...

**N**é le 4 février 1633 à Paris, dans la maison familiale située rue de la Verrerie, le petit Louis est baptisé le jour de sa naissance à l'Eglise Saint Jean de Grève. C'est son frère Nicolas, alors âgé de 18 ans, qui est son parrain.

Ce détail a son importance, car durant toute leur vie, un lien très fort a toujours uni les deux frères.

**... des Jésuites pour la théorie et les intrigues fraternelles pour la pratique !**

Comme ses frères, Louis fit de brillantes études chez les Jésuites au collège de Clermont, et devint à 11 ans abbé commendataire de l'Abbaye de Vézelay. Par la suite, il fit des études juridiques à l'université d'Orléans et c'est en 1652 que le jeune abbé devint conseiller au Parlement.

Ce moment où Louis fait son entrée dans la vie publique n'est pas très bien choisi. Nous sommes en effet en pleine Fronde, et sous la houlette de Mazarin, complots et machinations vont bon train. En ces périodes troubles, et avec ses frères Basile et Nicolas pour exemple, Louis apprend très vite l'art des intrigues... Celles-ci n'ont sans doute plus aucun secret pour lui, car dès son retour au pouvoir, Mazarin le charge d'une mission diplomatique auprès de la reine Marie Christine de Suède.

Son rôle fut certainement efficace, car il assura par la suite d'autres missions à l'étranger, et notamment en Italie, où il trouva le temps de courir les antiquaires pour le compte de son frère Nicolas qui aménage alors son château de Vaux le Vicomte.

**Quand le goût des œuvres d'art mène aux femmes... l'Evêché n'est pas loin !**

C'est d'ailleurs au cours de ses pérégrinations dans les boutiques d'art italiennes que Louis rencontre Nicolas Poussin, auprès de qui il s'initie à la peinture et à la statuaire et acquiert de belles œuvres qui vont agrémenter la demeure et les jardins de son frère.

Mais, on le sait, l'art de la statuaire nécessite de poser un regard attentif aux formes... et... en bon élève, Louis connaît à 22 ans sa première aventure amoureuse ! Ah ! L'Italie ! Sa romance avec Madame de Lionne, la femme de l'ambassadeur de France fait grand bruit et le scandale n'est pas loin. Lassé des commentaires qu'il entend à la cour, Louis XIV prend les choses en main et le temps pour lui de nommer François Foucquet à l'archevêché de Narbonne, la romance romaine de Louis va tourner court.

Après 4 années passées en Italie, Louis doit faire ses bagages. Il vient en effet d'apprendre qu'un brevet royal daté du 31 octobre 1656 lui "accorde et fait don" de l'Evêché d'Agde rendu vacant par le départ de son frère. Une nouvelle vie commence alors pour lui.



La cathédrale Saint-Etienne, symbole de la toute-puissance épiscopale, vue de nuit

## De Rome à Agde

### Deux ans d'attente

En ces temps là, les étapes pour aller de la nomination à l'épiscopat sont longues. Très longues même. Pour Louis, elles dureront deux ans. Après avoir prêté serment de fidélité au Roi le 24 août 1657, il devra encore attendre le 20 septembre 1658 pour prendre possession de son Evêché et encore, uniquement par procuration ! Enfin, le 2 mars 1659, soit plus de 2 ans après sa nomination, il reçoit la consécration épiscopale.

Louis vient d'atteindre ses 27 ans, âge requis par le Concordat de 1659 pour pouvoir être Evêque. Et deux mois plus tard, le 2 mai 1659, le nouvel Evêque d'Agde fait son entrée solennelle et officielle dans sa ville. Nul doute qu'à ce moment là, Louis repense à ce jour où, petit garçon, il assistait à la prise de fonction de son frère François. C'était il y a déjà 16 ans ! Le temps passe vite et maintenant, l'Evêque c'est lui ! Serein, il pense qu'il n'a qu'à mettre ses pas dans ceux de son frère, faire rayonner le nom des Foucquet et qu'ainsi tout ira bien.

### Quand l'Evêque "réseaute"

Et en effet, Louis n'a aucune inquiétude à avoir. Son frère lui a légué un Evêché réorganisé et en pleine expansion, un clergé entièrement restructuré et a su redorer l'image de la toute puissance épiscopale auprès de ses administrés. Louis, qui n'a aucune réforme de fond à réaliser, choisit de travailler sur la forme !

Monsieur d'Agde va donc "réseauter" ! De son Evêché provincial, il va garder des contacts étroits avec la cour et consolider ses liens avec les proches du pouvoir, ce qui lui permet aussi d'apparaître comme un homme d'importance auprès des consuls et des notables agathois.



Dès que la cour se déplace en province, Louis n'hésite pas à rejoindre ses amis. Il se rend ainsi fréquemment à Bordeaux, à Toulouse et bien sûr à Narbonne rendre visite à son archevêque de frère. En 1660, c'est lui qui reçoit la cour lorsque celle-ci s'arrête à Pézenas. Il est en relation épistolaire avec Mazarin à qui il rend des "services", ce qui lui permet d'obtenir de nombreux titres, bénéfices et honneurs, dont les subsides ajoutés aux revenus de son Evêché lui permettent d'arrondir considérablement ses fins de mois !

Mais Louis Foucquet n'oublie pas malgré tout ses fonctions religieuses. Et bien qu'il donne la priorité à une vie riche vie sociale, qui le tient souvent éloigné de son diocèse, l'Evêque d'Agde est un intellectuel qui apprécie la théorie et qui s'investit dans la réalisation de traités ecclésiastiques. Porte-parole de la compagnie du Saint Sacrement, il va lutter contre les Réformés, en faisant partie, à la demande du Roi, de *"ces prélats plein de bonne volonté pour détruire l'hérésie"*. Mais en mars 1661, la mort de Mazarin va changer la donne.

### Le choix du Roi

Au cours de ces périodes fastes, Louis s'est considérablement rapproché de son parrain, son frère Nicolas, surintendant des finances du Roi. Mais celui-ci est désormais jaloué par Louis XIV et ouvertement critiqué à la cour. Les rumeurs sont alarmantes et Louis va user de ses connaissances pour tenter d'enrayer cette machine de guerre qui semble bien engagée contre son frère. Alors que ses amis lui conseillent la prudence, Louis, contrairement à ses frères François et Basile, reste fidèle à Nicolas et lui apporte un soutien sans faille. Il ne peut malheureusement changer le cours des choses et après des mois de machination, Colbert réussit à convaincre le Roi de la nécessité de faire arrêter Nicolas ; le 5 septembre 1661, un coup de tonnerre résonne dans le ciel jusqu'alors sans nuages des Foucquet.



Les actuelles orgues de la cathédrale Saint-Etienne



Le retable de la cathédrale Saint-Étienne : vue générale et détail des anges

La chaire de la cathédrale

## Les années d'exil

### En prendre pour 20 ans

Après l'arrestation de Nicolas, toute la famille Foucquet tombe en disgrâce et Louis part en résidence quelques temps dans son abbaye de Vézelay. Il se rendra ensuite à Embrun, où il reste jusqu'à la fin du procès de Nicolas. Enfin, en 1665, juste après l'arrêt de la Chambre de Justice qui condamne Nicolas Foucquet au bannissement, l'ordre royal arrive : Louis est exilé à Villefranche de Rouergue. En prenant la direction de l'Aveyron, l'Evêque passe par Montpellier où l'accueille une délégation de son diocèse. Louis fait ses adieux à ses concitoyens, tout en espérant les retrouver dans peu de temps. Il ne le sait pas encore, mais son exil aveyronnais va durer 29 ans.

### Un collège par procuration

De son exil, Louis n'en continue pas moins à administrer son diocèse. Il excelle toujours dans le domaine des relations publiques et a su garder les contacts qui comptent. Avec l'aide de la princesse de Conty, il crée l'Institut des Filles de l'Enfance à Pézenas ainsi qu'un petit séminaire. Il s'occupe également de l'hôpital et du séminaire fondés à Agde par son frère François. Afin d'augmenter l'importance du séminaire, il décide d'y adjoindre un collège cléricale. L'acte de création de ce collège fut signé le 30 décembre 1674 et l'année suivante, 4 classes furent ouvertes et confiées aux Pères de l'Oratoire.

### Une rupture qui conduit au fin fond du Berry

Bien qu'il ne le montre pas, Louis a été très affecté par son exil et la dispersion de toute sa famille. Il apprend le décès de son frère Basile en janvier 1680 et deux mois plus tard, il a la grande douleur de perdre Nicolas, son frère tant aimé. Ces peines successives le minent intérieurement et bouleversent sa façon d'appréhender la vie. Il devient fataliste et se rapproche de plus en plus des Jansénistes dont il va faciliter l'influence dans son diocèse. Du coup, il rompt avec les Jésuites et son intérêt pour la nouvelle doctrine considérée par le Pape et le Roi comme aussi dangereuse que l'hérésie protestante lui vaut d'être disgracié une seconde fois.

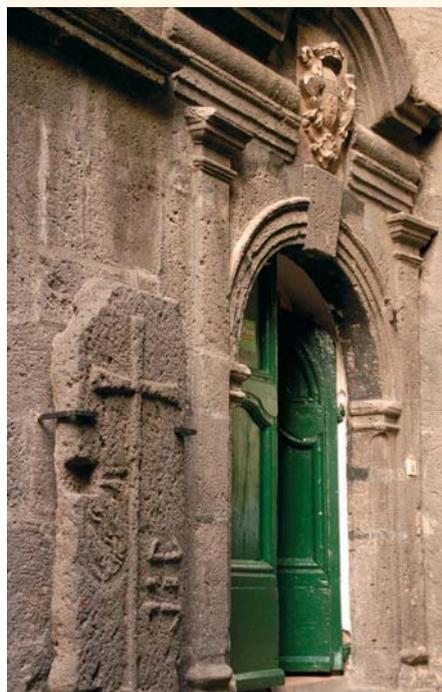
Louis reçoit une lettre de cachet datée du 23 juillet 1685 dans laquelle Louis XIV lui indique qu'il doit partir à Issoudun "pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre sans passer par votre diocèse". Louis est accablé par la nouvelle car il comprend qu'ainsi relégué dans la France profonde, il sera encore plus

isolé. Mais le soutien de ses amis jansénistes, qui dénoncent cet exil "dans un lieu plus malcommode que Villefranche", lui apporte un peu de réconfort et plus encore, il trouve consolation dans la présence auprès de lui du fils de Nicolas et de sa famille. C'est avec philosophie que Louis vit ce nouvel exil... dans l'attente d'une nouvelle décision du Roi.

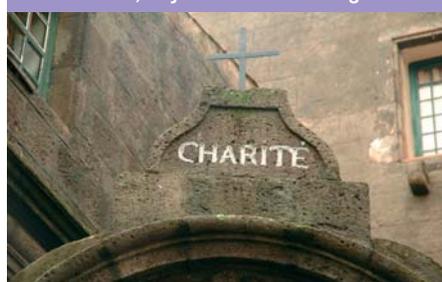
## Pour toujours dans son diocèse

### Retour en grâce

Après quelques années de patience, en juin 1690, Louis voit enfin le bout du tunnel. Le Roi décide de mettre fin à un exil



Entrée et détail du fronton de l'Hôtel de la Charité, aujourd'hui Musée Agathois



long de 29 ans ! Dans une lettre adressée à sa fille, Madame de Sévigné annonce ainsi la libération de Louis Foucquet : "Monsieur d'Agde, qui est exilé depuis 29 ans et oublié depuis plus de 12, a permission d'aller à son diocèse et partout où il voudra. Il y a une étoile de douceur qui règne dans toutes les actions du Roi qui le rend adorable".

Enfin libre, Louis quitte rapidement Issoudun avec son neveu et la famille de celui-ci. Sur la route du retour, il fait étape quelques temps à Villefranche puis, à la mi-septembre, arrive enfin à Agde.

Son retour donne lieu à des manifestations de joie et avant d'aller au palais épiscopal, il se rend directement dans la Cathédrale Saint-Étienne.

Là, il s'adresse à ses administrés en ces termes : *"je viens pour vivre et pour mourir avec vous et ne plus vous quitter"*. Ensuite, son premier geste d'homme libre est d'aller rendre visite au Père du Breuil, incarcéré à Brescou pour ses idées jansénistes.

### Un homme neuf

Bien qu'il soit Evêque d'Agde depuis de nombreuses années, Louis n'avait finalement passé que 2 ans dans son diocèse. Et même si de ses lieux d'exil successifs, il avait tenté d'en continuer l'administration, ses 29 ans d'absence ont laissé des traces. Marqué par les souffrances morales endurées, Louis n'est plus le même homme.

Il se réfugie dans l'écriture (essentiellement des ouvrages de doctrine religieuse dans lesquels il continue de polémiquer avec les jésuites) et l'aide à ceux qui souffrent, retrouvant en cela la tradition familiale des œuvres de bienfaisance. Se souvenant que sa mère participait aux assemblées des Dames de Charité, il suit son exemple.

Il prend le temps de s'enquérir des besoins locaux et s'entourant de l'avis éclairé de son neveu Louis, de qui il est très proche, il décide de faire édifier un établissement dans le but de loger et nourrir malades et nécessiteux. Mais lorsqu'on porte l'illustre nom de Foucquet, préoccupations sociales et exigence architecturale ne sont pas incompatibles. Et ce qui va devenir "L'Hôtel de la Charité" (aujourd'hui, le Musée Agathois) a été conçu suivant les critères de construction propres aux Hôtels particuliers renaissance.

### Pour un bouillon

Quand, en 1699, l'immeuble est prêt à ouvrir ses portes, Louis en confie la direction à sa nièce Catherine, Marquise de Belle-Isle. C'est elle qui définit les missions de cet établis-



L'Hôtel Jordan

sement dont le but est de secourir malades et pauvres *"qui ne pouvaient aller à l'hôpital"*. Entendez par là les personnes atteintes de maladies contagieuses, telles que gale et scorbut, nombreuses à cette époque dans une ville portuaire comme la nôtre. Cette œuvre de charité fut dénommée par la suite œuvre des Dames du Bouillon. Non pas que ces dames donnaient le bouillon de 11 heures ! Bien au contraire ! Elles *"distribuaient le bouillon à ceux qui, étant malades, préféraient rester chez eux"* et portaient *"pain et autres aliments aux convalescens jusqu'à leur parfaite guérison"*.

Par un acte du 8 avril 1699, Louis Foucquet dote cet établissement d'une rente de 500 livres et en détermine les règles d'administration : un bureau composé de 5 membres, nommés par lui, était chargé de recevoir et d'examiner les comptes présentés par les dames, qui desservaient cet établissement. Une "sage et vertueuse fille ou veuve", assistée d'une ou 2 servantes, devait résider dans l'immeuble. Elle devait également rendre compte tous les 8 jours à la supérieure (en l'occurrence la Marquise de Belle-Isle) de l'utilisation des fonds. Mais il paraît que les comptes n'étaient pas vraiment rigoureux, ces dames n'étant ni très organisées ni ordonnées ! Ce qui n'empêcha pas l'établissement de fonctionner jusqu'à la Révolution !

Sur ce panneau, exposé au Musée Agathois, l'on peut lire : *"Monseigneur Louis Foucquet, Evêque d'Agde, décide avec sa nièce, la Marquise de Belle-Isle, la fondation dans cet immeuble de l'œuvre du Bouillon"*



### En finir

Toujours très actif, Louis paraît encore animé par la froide détermination dont il a fait preuve toute sa vie. C'est pourtant en homme vieillissant, fatigué et désabusé qu'il regarde mourir ce siècle finissant et il pense que lui aussi peut être n'en a plus pour très longtemps... En ces moments de réflexion intérieure, il fait défiler sa vie et se revoit à Rome... jeune et insouciant. Il pensait alors que rien ne pourrait lui résister et n'hésitait pas à affronter le scandale pour les beaux yeux d'une femme... Que ce temps là est loin ! Louis a connu depuis bien des déconvenues et il se dit que finalement, il ne serait pas fâché lui aussi de faire comme ce siècle... partir...



Le collège clérical (vue et détails) créé en 1674 afin d'augmenter l'importance du séminaire



4 classes y furent ouvertes en 1675



En homme organisé, il met en ordre ses affaires et rédige son testament. Il fait de son neveu Charles-Armand, prêtre oratorien et fils aîné de Nicolas, son principal héritier. Il lui demande de veiller à l'éducation des enfants de Louis et de Catherine, les garçons devant être instruits dans *"des séminaires gouvernés par les Oratoriens"* et les filles dans *"des monastères bien réglés comme celui de Port Royal des Champs"*. On le voit, l'Evêque n'a rien renié de ses inclinaisons jansénistes !

Il lègue bien sûr une partie de ses biens à Louis et Catherine et offre sa précieuse bibliothèque au séminaire d'Agde. Le concernant, il indique souhaiter des obsèques simples de façon à faire de larges aumônes aux pauvres et désire reposer dans le cimetière de sa paroisse.

C'est le samedi 4 février 1702 que Louis expire dans son palais épiscopal *"aux environs des 2 heures de l'après-midi"*. Ses obsèques eurent lieu le 6 février et ainsi qu'il l'avait souhaité, il fut enterré au cimetière paroissial de la Cathédrale Saint-Etienne.

Et c'est avec la mort de Louis que s'achèvent plus de 59 ans de présence des Foucquet en Agadès.

## La chute d'un surintendant

Nicolas, frère aîné et parrain de Louis, a su se hisser jusqu'aux plus hauts sommets de l'Etat. Tout le monde se souvient de ce riche surintendant des finances qui fit de l'ombre à Louis XIV. Opposant à la politique d'absolutisme mise en place par le Roi, il fut aussi son rival amoureux. Mais défier le Roi peut coûter cher et Nicolas Foucquet, Marquis de Belle-Isle, l'apprit à ses dépens. Accusé de concussion (malversation dans l'exercice d'une fonction publique) et de trahison, il est arrêté le 5 septembre 1661 par d'Artagnan et ses mousquetaires. A l'issue d'un procès bien peu équitable qui dura 3 ans, et au cours duquel Louis XIV et Colbert exercèrent des pressions sur les juges et accumulèrent les fausses preuves, Foucquet est banni. Jugeant la sentence trop faible, Louis XIV la commua en réclusion à perpétuité.

## Les Marquis de Belle-Isle

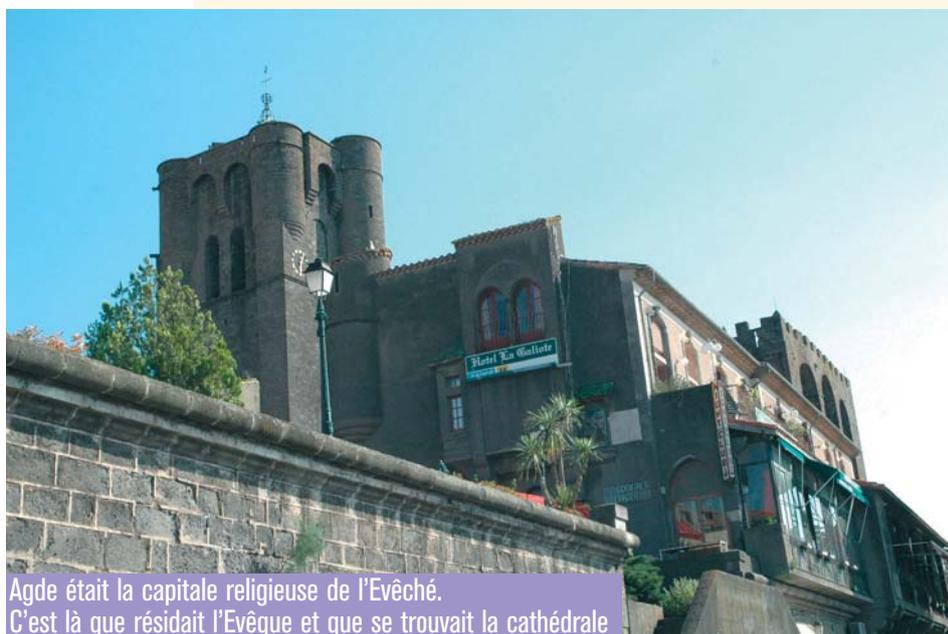
Louis, l'un des plus jeunes enfants de Nicolas, a toujours vécu aux côtés de son oncle qu'il a suivi dans ses exils successifs. Ainsi qu'il avait soutenu Nicolas dans les moments les plus difficiles, l'Evêque d'Agde a toujours accordé sa protection à son neveu.

Tout a commencé par une histoire d'amour contrariée : Louis Foucquet et Catherine de Lévis de Charlus s'aiment et se marient contre l'avis de leurs familles qui leur coupent les vivres. Louis décide de se réfugier avec sa femme auprès de leur oncle Louis, alors en exil à Villefranche de Rouergue. Et lorsque celui-ci put réintégrer son diocèse, c'est tout naturellement qu'ils suivirent l'Evêque à Agde. Le fils et la belle-fille de Nicolas Foucquet s'établirent dans notre ville où ils agrandirent leur famille. On retrouve dans l'état civil d'Agde les actes de naissance de 6 de leurs enfants, dont 5 moururent en bas âge. Quant à Catherine, elle dirigea l'œuvre de la Charité ainsi que nous l'avons vu.

La Directrice de l'Office de Tourisme d'Agde

Sources

*"Un prélat Janséniste, Louis Foucquet évêque et comte d'Agde"*, Xavier Azéma  
*"Histoire de la Ville d'Agde"*, Balthazar Jordan



Agde était la capitale religieuse de l'Evêché. C'est là que résidait l'Evêque et que se trouvait la cathédrale

# L'Atelier de Pédagogie Personnalisée d'Agde : une deuxième chance pour réussir



Nicolle Tissier, Directrice de l'APP

C'est en 1991 que l'Atelier de Pédagogie Personnalisée d'Agde a vu le jour et ce, grâce à un partenariat de longue date entre l'Education Nationale, plus précisément le Greta 34 Ouest (organisme support de l'APP) et la Ville d'Agde. L'engagement de l'équipe de coordination (la même depuis sa création) au service de la formation continue, de l'égalité des chances, de la lutte contre les discriminations et de l'accès à la qualification, a également permis à l'APP de continuer à exister sur la commune. L'APP d'Agde est le seul Atelier de Pédagogie Personnalisée en France installé dans une médiathèque. Une situation originale pour une démarche de formation innovante qui vient d'ailleurs, suite à un audit plutôt pointilleux, d'être labellisée par le Ministère du Travail (Ministère de tutelle du réseau national des APP).

L'APP d'Agde accueille chaque année 150 à 200 personnes en formation, pour environ 15 000 heures de formation, qui sont dispensées dans les locaux de la Maison des Savoirs mis à sa disposition par la Ville. L'équipe pédagogique se forme en permanence, afin de pouvoir apporter une réponse la plus fidèle possible aux nouveaux besoins de formation dictés par la demande des usagers et par l'analyse de la situation économique locale. C'est dans le cadre d'un dialogue formalisé avec les acteurs de la vie économique locale que les lignes directrices de l'activité de formation sont élaborées chaque année, lors du Conseil d'Organisation et de Suivi présidé par le Maire d'Agde.

## Rencontre avec Nicolle Tissier, Directrice de l'APP d'Agde

► **Tout d'abord pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un APP ?**

**Nicolle Tissier :** Un Atelier de Pédagogie Personnalisée n'est pas un centre de formation. Il ne propose pas de stage, avec un programme "prédigéré" sur une période donnée, à un groupe de niveau homogène et pour un objectif commun. C'est avant tout une démarche d'accès à la formation particulière et personnelle. Si une personne a un projet (entrer à l'école d'infirmières, préparer un CAP de plombier, entrer dans la fonction publique, évoluer dans son emploi, etc.) ou un besoin de formation spécifique en français, en mathématiques, en biologie, en informatique ou en anglais... afin d'atteindre un objectif précis, l'APP va évaluer précisément le besoin de la personne et lui proposer une formation personnalisée. Un formateur accompagne alors la personne pour la réalisation de son objectif dans chaque matière. Par exemple, le jeudi après-midi durant quatre heures, Nadia, formatrice en français, suit le travail personnel d'une vingtaine d'apprenants qui travaillent tous sur un dossier d'apprentissage différent, chacun ayant un objectif, un niveau et une date d'entrée en formation différents.

► **Qui peut accéder à l'APP ?**

**Nicolle Tissier :** Absolument toutes les personnes âgées de plus de 16 ans, non scolarisées, salariées ou demandeurs d'emploi, quels que soient leurs niveaux d'étude. Pour la majorité des personnes, la formation est gratuite grâce à la prise en charge du financement par des institutions, des organismes ou des entreprises, mais elle peut être payante à titre exceptionnel.

Les personnes sont pour la plupart - c'est le cas de 60 % de nos apprenants - orientées par l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi), la MLI (Mission Locale d'Insertion), l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes), le Conseil Général, mais il est tout à fait possible de se présenter de sa propre initiative. Les personnes inscrites au CNED



(Centre National d'Enseignement à Distance) peuvent aussi bénéficier d'un suivi ou d'un soutien par l'APP. Quant aux personnes d'origine étrangère, elles ont la possibilité de suivre une formation en français spécifique (FLE). Le public aujourd'hui en formation est composé à 70 % de femmes et plus de la moitié des apprenants ont un niveau inférieur au CAP ou au BEP.

#### ► Que peut-on préparer à l'APP ?

**Nicolle Tissier :** La majorité des personnes prépare une entrée en formation qualifiante ou diplômante (accéder à un CAP, à un Bac professionnel, à un BTS ou à un stage qualifiant à l'AFPA, à une formation professionnelle comme le diplôme d'aide-soignant, d'infirmier ou d'éducateur spécialisé...). D'autres préparent des concours de la fonction publique ou se remettent à niveau pour accéder à un emploi. Les salariés se forment en anglais ou en informatique, pour s'adapter ou évoluer dans leur emploi. Certaines personnes préparent des examens en candidat libre. On vient aussi à l'APP pour acquérir la maîtrise des savoirs de base et devenir plus autonome dans sa vie sociale et professionnelle. Depuis plusieurs années, l'APP a également mis en place un programme de lutte contre l'illettrisme.

#### ► Qui assure la formation ?

**Nicolle Tissier :** Autour de la coordonnatrice pédagogique que je suis et de la responsable administrative Nathalie Bourdon, une équipe de huit formateurs, mis à disposition par le Greta, assure les domaines généraux et l'informatique (chacun étant spécialisé dans une matière). Mais il arrive, en fonction de l'activité, que nous ayons jusqu'à seize formateurs.

#### ► Comment est organisée la formation ?

**Nicolle Tissier :** Après une phase d'évaluation (le positionnement d'entrée en formation), je propose un certain nombre d'ateliers, utiles pour atteindre l'objectif

personnel de la personne (atelier de biologie, de préparation des tests psychotechniques, de mathématiques...). Certains ateliers relèvent plus du développement personnel que de la formation classique comme par exemple l'analyse de texte collective, un atelier d'entraînement à l'oral ou encore celui destiné à démystifier les mathématiques.

Dans tous les cas, on attend un investissement personnel important des apprenants. Dans certains cas, l'essentiel du travail est réalisé en dehors de l'APP, avec un suivi mensuel ou un accompagnement personnalisé via Internet. La méthode de formation pratiquée à l'APP est "l'autoformation accompagnée". Il n'y a donc pas de cours collectifs mais un programme personnel guidé qui va rapidement demander une bonne capacité d'autonomie à l'apprenant. Les objectifs, les modalités de formation, l'emploi du temps, le financement du projet figurent dans un contrat. La formation est toujours de courte durée (3 mois en moyenne) pour un nombre d'heures n'excédant jamais 300, à un rythme hebdomadaire léger (de 8 à 15 heures) compatible avec d'autres activités sociales ou professionnelles.

#### ► Pouvez-vous nous dire comment entrer en contact avec l'APP d'Agde ?

**Nicolle Tissier :** L'accueil est assuré du lundi matin 9 heures au vendredi après-midi 17 heures, dans nos locaux, au deuxième étage de la Maison des Savoirs. Je reçois les personnes en entretien (sur rendez-vous) puis je mets en place des tests de positionnement afin d'évaluer leurs besoins et les guider dans la réalisation de leur objectif.

## Des échanges européens

L'APP d'Agde a été désigné en 1995 par le Ministère de l'Education Nationale pour être site pilote d'un programme européen, pendant cinq années au cours desquelles l'équipe s'est enrichie des échanges de pratiques et d'expériences avec ses homologues espagnols, anglais, irlandais, allemands et suédois.

## Le Greta à la Maison des Savoirs

Il faut souligner que l'équipe de l'APP d'Agde assure également, sous la tutelle de Jean-Louis Saigné, conseiller en formation continue, l'organisation et le suivi des actions de formation plus traditionnelles mises en place par le Greta à la Maison des Savoirs depuis l'an 2000 (BTS banque, BEP secrétariat-comptabilité, BEP vente et autres stages qualifiants et préqualifiants négociés avec les entreprises, le Conseil Régional, l'AFPA, etc.).

#### APP d'Agde

Maison des Savoirs, place du Jeu de Ballon, 34300 Agde  
Tél. 04 67 94 67 80 - Mail : gretappagde@yahoo.fr

Séance de travail, pour les apprenants, dans les locaux de l'APP, à la Maison des Savoirs



# Dans la peau d'un hoplite ou d'un meunier...



Photo de famille des membres de l'association Embonne

## Rencontre avec l'association Embonne

**“Appartenir à une cohorte de soldats grecs et se former au combat ; moudre du blé avec une meuleuse en basalte, pétrir la pâte et goûter ensuite son pain chaud sortant d'un four traditionnel en argile...” Rêve d'enfant ou porte du temps ouverte sur l'Antiquité ? Jean-Marc Melilli, agent du patrimoine au Musée de l'Ephèbe, Michel Fuster, tailleur de pierre et Ludovic Nollet, futur meunier boulanger, sont tous trois passionnés d'archéologie expérimentale. En 2004, ils décident de créer une association qu'ils baptisent “Embonne, le Reflet de l'Antiquité” avec comme objectifs la redécouverte des techniques oubliées et les aspects de la vie quotidienne antique tels l'artisanat, la gastronomie, la danse, la vie militaire ou l'art du combat...**

## Interview de son président Jean-Marc Mellili

**Pourquoi avoir appelé votre association “Embonne, Reflet de l'Antiquité” ?**

Embonne est avant tout un site archéologique



“Marcus”, président de l'association

au Cap d'Agde, qui se trouve juste derrière le Musée de l'Ephèbe. Ce village gallo-romain était un site d'importance dans la fabrication de meules rotatives en basalte sur le littoral méditerranéen. Notre premier travail a été d'étudier la taille de ces moulins cylindriques domestiques constitués de deux éléments discoïdaux superposés : l'élément inférieur qui reste immobile - appelé *meta* - supporte l'élément supérieur rotatif - *cattilus* - qui joue le rôle du broyeur. La meule rotative est devenue notre emblème et Embonne le nom de notre association ! La fabrication d'une meule nécessite environ une quarantaine d'heures de travail, avec les outils traditionnels. Toutes les meules sont fabriquées par notre tailleur de pierre.

### Quelles sont vos activités ?

Les activités de l'association peuvent se diviser en deux parties :

- d'un côté, l'artisanat gallo-romain : meunier, tailleur de pierre, bronzier et la vie civile en général,
- de l'autre, l'art de la guerre sous le commandement du centurion Honoré Garcia en collaboration avec l'association nîmoise Ars Marium.

L'association travaille en étroite relation avec



Le public découvrant l'art de la meunerie



Scène de bataille

de nombreux partenaires : professeurs en histoire ancienne, maîtres de conférences, chercheurs du CNRS, archéologues, musées, office de tourisme, associations... pour être le plus proche possible de la réalité. Enfin, nous nous réunissons lors de forums ou de journées afin de faire partager notre passion de l'Antiquité au grand public comme par exemple dans le cadre de la Nuit des Musées, de la manifestation "Agde, 2 600 ans déjà", du Forum du monde antique à Nîmes ou encore du rassemblement à Beynac en Dordogne...



Le tailleur de pierre à l'ouvrage

## Prochain rendez-vous avec le public ?

Le 17 mai prochain, pendant la "Nuit des Musées", Embonne simulera la vie dans un campement romain, la construction d'une voie romaine et montrera différents modes de transport. Le 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, lors de la deuxième édition de "Agde, 2 600 ans déjà", le public pourra découvrir des ateliers interactifs sur l'artisanat gallo-romain, un marché aux esclaves, un campement militaire, une démonstration de manœuvres et combats par les hoplites (fantassins) grecs, des danses antiques et profiter des animations nocturnes autour d'un festin dans une taverne gallo-romaine...

Si le travail de l'association vous intéresse ou si vous avez envie de participer à une manifestation, n'hésitez pas à la contacter !



Scène de vendanges

Vous pourrez ainsi découvrir...

- la meunerie avec Jean-Marc Melilli et Ludovic Nollet ;
- la construction de four à pain avec Ludovic Maradan (première fournée

pour les "2 600 ans d'histoire" d'Agde) ;

- la taille de pierre avec Michel Fuster,
- l'art du coulage du bronze avec Jean-Charles Gaillard,
- et les manœuvres militaires avec le général Honorius (suivant les conseils d'Eric Teyssier, maître de conférence en histoire à Nîmes).

**Pour rappel, on nomme Antiquité la période qui suit la Préhistoire. Elle commence avec l'écriture et s'achève au Moyen Age.**

**Site Internet : [asso-embonne.c.la](http://asso-embonne.c.la)**

**Email : [embonne@neuf.fr](mailto:embonne@neuf.fr)**

**Tél. 06 65 38 59 88**

## Un voyage de deux nuits dans les Musées...

Si la Nuit des Musées ne dure, en France, officiellement qu'une journée - en l'occurrence le samedi 17 mai 2008 - il n'en est pas de même sur Agde où l'événement s'étend sur deux soirées afin que chacun puisse profiter pleinement des animations offertes par les deux musées de la ville, le Musée de l'Ephèbe au Cap d'Agde et le Musée Agathois Jules Baudou à Agde.

### Le thème du voyage comme fil conducteur...

**Au Musée de l'Ephèbe, samedi 17 mai, rendez-vous pour une promenade historique au travers des civilisations anciennes des rives de la Méditerranée baptisée "sous le ciel de la Méditerranée antique". Romains, Grecs, Byzantins, Perses, Egyptiens et autres Phéniciens viendront à votre rencontre avec leurs cultures, leurs histoires et leurs coutumes, tout autour du patio du Musée du Cap d'Agde.**

**Au Musée Agathois Jules Baudou ce sont d'autres voyages qui vous attendent le vendredi 16 mai. "Nos marins aux quatre coins du monde" viendront vous conter leurs aventures. Des voyages plus lointains, jusqu'à l'Asie, d'où viennent certains des trésors exposés au Musée. C'est aussi un voyage dans les inspirations orientales d'Emmanuel Laurens, ce grand voyageur qui a présidé à la construction du château éponyme. Un voyage dans le temps aussi, dans le passé récent de notre ville tout autant qu'un voyage physique dans les salles de la navigation du 17<sup>ème</sup> siècle, l'âge d'or du Port d'Agde.**

# Jean Vacassy et le Réveil Agathois



Jean Vacassy

## Une même passion pour la musique

Lors de notre précédente édition, nous avons évoqué, à l'occasion de l'inauguration de l'Ecole de Musique Barthélémy Rigal, les musiciens et chanteurs célèbres qui marquèrent l'histoire d'Agde. Poursuivons nos recherches dans ce numéro en faisant un nouveau bond en arrière dans le temps. Nous sommes au XX<sup>ème</sup> siècle, en 1926 exactement... année de la création du Réveil Agathois.

Comme en atteste une photo d'Alain Carles, le Réveil Agathois, formation de musiciens et amis aimant la musique, fut créé en 1926, afin d'animer les fêtes locales, folkloriques ou patriotiques. Parmi les figures locales de cette formation, citons deux de ses membres fondateurs : Antoine et François Vacassy. Avec leur frère Michel, membre de la Lyre Agathoise, les deux hommes apprirent la musique avec le célèbre Barthélémy Rigal, dont l'Ecole de Musique porte désormais le nom.

Antoine Vacassy dirigea le Réveil Agathois jusqu'à la guerre. Parti défendre son pays, il est fait prisonnier tout comme son frère François. De retour de captivité, et faute de relève, il reprend la direction du Réveil, qui franchit alors le cap des années noires.



Le Réveil Agathois devant le "café du Centre". Photo, A. Ramond

Puis, sous l'impulsion de certains membres et de la Municipalité Vallière, la formation prend un nouvel essor. La date du 8 août 1945 marque ainsi la résurrection du Réveil, comme le montre la photo prise devant le "café du Centre".

Mais la passion d'Antoine Vacassy pour la musique allait bien au-delà du seul Réveil Agathois. En effet, en 1946, Antoine crée, avec l'aide de Mr Plauzolles, retraité de la musique de la Flotte de Toulon, la première école de musique d'Agde, dans l'ancienne salle du peuple. Ainsi, et au travers d'autres actions comme son poste de moniteur au Centre de Batipaume, il fait partager, avec beaucoup de patience et d'amour, sa passion pour la musique et sa ville. Il est aussi l'un des seuls Agathois à avoir dirigé trois formations musicales sur le stade Jean Roger !



Soirée souvenir pour le Réveil Agathois en 1991

Mais son amour de la musique ne s'arrêtait pas là. Ténor solo au sein de la symphonie de l'Orphéon dirigée par Robert Privat, il était également trompette soliste à la Lyre Agathoise, dirigée par le chef d'orchestre Honoré Besset, trompettiste aux côtés de Mr Mouraret, grand musicien et organiste, ainsi que de Marie-Rose Thiers, musicienne accomplie et marraine du Réveil.

Son talent - reconnu - fut plusieurs fois récompensé. Antoine Vacassy fut distingué deux années de suite par la Fédération Musicale du Midi : en 1965, il reçoit la médaille d'honneur de chef pour ses 30 années d'activité puis en 1966, le voilà diplômé et médaillé d'honneur pour ses 39 années de sociétariat. En 1971, la Confédération Musicale de France lui remet le diplôme et la médaille d'honneur pour la direction du Réveil Agathois. Enfin, en 1978, il reçoit une ultime distinction pour les œuvres sociales d'encouragement aux biens.

Pendant près de trois quarts de siècles, le Réveil Agathois fut bel et bien de toutes les fêtes, que ce soit pour célébrer les joutes, les commémorations ou d'autres cérémonies. Mais d'après les témoignages, c'était avant tout une famille de musiciens assidus qui s'est malheureusement définitivement éteinte en même temps que son chef de file, Antoine Vacassy, en 1995.

# Toujours plus pour la Vie Quotidienne



Signature officielle de la convention le 19 décembre

tion des résidences existantes et des nouveaux programmes immobiliers, la mise en place d'actions de proximité favorisant le service au public, enfin le développement d'une synergie avec les syndicats de copropriétés et les promoteurs immobiliers".

La convention de partenariat engage les deux parties pour une durée de trois ans. Le Premier Adjoint au Maire a ajouté qu'il espérait qu'elle serait renouvelée et pourquoi pas enrichie de nouveaux objectifs.

#### Pour en savoir plus...

- Ville d'Agde  
Raffaëlla de Gennaro  
Tél. 06 86 72 59 77
- La Poste  
Stéphanie Leroux  
Tél. 04 67 30 48 98

## C'est dans la boîte ! Une convention pour améliorer les services aux particuliers

**U**ne convention de partenariat lie désormais la Ville et la Poste d'Agde. Son but : améliorer les services aux usagers, notamment celui de la distribution dans les boîtes aux lettres, l'un des points fréquemment évoqués en réunions par les Comités de Quartier.

Le Premier Adjoint au Maire et le Directeur de La Poste, Georges Forgo, se sont donc engagés officiellement dans cette démarche le 19 décembre. Avant de passer à la signature de la convention, Georges Forgo a présenté rapidement le service courrier de La Poste. "Ce sont 92 postiers qui s'occupent, sur Agde, du traitement du courrier et 50 facteurs qui le distribuent et qui effectuent 1 000 km par jour. Ce sont aussi 65 000 objets distribués tous les jours sur le canton". Les jeunes élus du CMJ se sont quant à eux déclarés "très fiers d'être associés à ce projet, c'est pourquoi nous déploierons toute l'énergie nécessaire pour aider à améliorer les services rendus aux Agathois". Le Premier Adjoint au Maire a félicité le CMJ pour cette initiative avant de rappeler les cinq objectifs "très concrets" de la convention : "la lutte contre les carences d'adressage, la concertation pour la nomination et la numérotation de la voirie, la mise en conformité des points de distribu-

## Un nouveau parking au Grau d'Agde

A proximité immédiate de l'école Victor Hugo, un parking de 37 places a été achevé courant novembre pour un montant de 93 000€ TTC. Les représentants du Comité de Quartier du Grau d'Agde accompagnés par le Premier Adjoint délégué à la Vie des Quartiers et l'Adjoint au Maire délégué à la Vie Quotidienne ont pu, mardi 20 novembre, constater avec satisfaction la fin de ces aménagements avec le traçage des lignes et la pose des portiques. A noter que ces derniers ont été réalisés en interne par les services de la Ville. En ce début 2008, bordures et espaces verts viendront finaliser ces travaux.



Visite du nouveau parking du Grau d'Agde le 20 novembre pour les membres du Comité de Quartier

# Aux Conseils Municipaux

## des 19 novembre et 6 décembre 2007

### Au Conseil du 19 novembre 2007

#### QUESTION ORALE

##### Information relative à la fermeture de la piscine Carayon

Suite à la question de l'opposition relative à la fermeture de la piscine Carayon, l'Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport a donné plusieurs précisions. Il a rappelé tout d'abord que cette décision faisait suite au rapport rendu par l'APAVE (société spécialisée dans le contrôle technique des bâtiments et le conseil en maîtrise des risques) le 15 mars dernier, rapport établi à la demande de la Ville. Celui-ci fait apparaître que les trichloramines, substance présente dans l'air des piscines, lorsqu'ils sont respirés régulièrement par les usagers et le personnel, sont toxiques à forte dose. A Tournesol, leur taux est plus élevé l'hiver en raison de la différence constatée entre la température de l'air ambiant (à 18° C malgré la chaudière) et celle de l'eau (à 30° C). Par ailleurs, la coupole de la piscine est poreuse et l'amélioration de la ventilation n'est pas suffisante et qui plus est, contraire à l'acoustique. C'est pourquoi la Ville a décidé d'appliquer le principe de précaution et de fermer, par mesure de sécurité, l'établissement pendant la période hivernale. L'Adjoint au Maire a également précisé que cette structure avait aujourd'hui 30 ans alors que ce type de piscine était prévu pour fonctionner 20 ans. Sa réouverture au public, après la période hivernale, est programmée pour mars 2008.

#### FINANCES

##### Attributions de subventions exceptionnelles

La Ville souhaitant apporter une aide financière, sous la forme d'une subvention exceptionnelle, à certaines associations afin de les aider à financer des actions spécifiques ou des événements exceptionnels, le Conseil a décidé à l'unanimité des votants (moins 1 abstention de l'opposition) d'allouer 5 subventions exceptionnelles pour un montant total de 5 095 euros ainsi réparti : 440 euros aux Amis des orgues d'Agde pour l'organisation d'un concert de Noël à la Cathédrale Saint-Etienne, 625 euros à l'association des "Les Belles Voix" pour l'organisation d'un concours de chants le 12 janvier 2008, 700 euros aux Commerçants des Halles pour

l'organisation d'un marché de Noël le 15 décembre 2007, 2 850 euros à l'association sportive Collège Cassin pour le développement de la classe de voile et 480 euros au Racing Club Olympique Agathois pour le déplacement des supporters à l'occasion du 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France de Football.

#### ADMINISTRATION GENERALE

##### Demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention pour la mise en place d'un plan d'actions destiné à améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité des agents

Vu l'avis favorable du Comité d'Hygiène et de Sécurité réuni en date 29 octobre 2007, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter auprès du Fonds National de Prévention une subvention la plus élevée possible pour la mise en place d'un plan d'actions destiné à améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité des agents.

Le Fonds National de Prévention, placé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, subventionne en effet les démarches de prévention des risques professionnels.

Ce plan qui nécessite la forte implication de la hiérarchie comme des agents, et donc un investissement humain important, est évalué à 209 389,52€. Le Conseil espère obtenir un montant de subvention de 132 193,51€.

La Commune d'Agde a souhaité s'engager dans une démarche de prévention des risques professionnels afin de réduire de façon significative le nombre d'accidents ou de maladies professionnelles, en développant une série d'actions coordonnées fortement axées sur le management. Le plan d'actions qu'elle souhaite mettre en place prévoit une gestion anticipée des missions et des compétences ainsi qu'une organisation fonctionnelle de l'ensemble des acteurs dans les processus d'inventaire et d'évaluation des risques mais aussi dans la planification des actions de prévention. La Commune d'Agde s'engage à former l'ensemble des cadres en leur donnant les moyens de s'approprier une méthode organisationnelle de gestion des risques professionnels commune à tous les services de l'Etablissement.

## **Mise à disposition du personnel au sein des structures associatives agathoises**

La Ville d'Agde contribue, en partenariat avec son tissu associatif, à la pérennisation des activités d'aides et de services proposées aux Agathois, en lui apportant un soutien significatif. Pour ce faire, elle met à disposition, à titre gracieux et selon des modalités définies par voie de conventions annuelles, certains agents communaux pour des durées de service limitées au profit d'associations sportives, d'animation ou de tourisme et au profit du CCAS, de l'Etablissement Raymond Fages ou de l'Œuvre Agathoise de Baldy.

A l'unanimité, le Conseil a décidé d'appliquer ces dispositions aux associations sportives et d'animation suivantes : Karaté Agathois Shotokan, Tennis Club du Cap d'Agde, Tennis Club d'Agde, Association Agathoise de Sauvetage et de Secourisme, Athlétic Club du Pays d'Agde, Agde Basket, Rugby Olympique Agathois, Racing Club Olympique Agathois, Judo Club Agathois, Aviron Agathois, Cie des Archers Agathois, Agde Tennis de Table, Etablissement Raymond Fages, Œuvre Agathoise de Baldy et CCAS. Ces dispositions seront revues chaque année au regard des bilans d'activité de chacune des associations concernées.

## **URBANISME ET TRAVAUX**

### **Domaine public fluvial : demande de transfert de propriété (modifications)**

Par délibération en date du 2 juillet 2007, la Commune avait sollicité de l'Etat, conformément au décret 2005-992 du 16 août 2005, le transfert en pleine propriété du Domaine Public Fluvial et du Domaine Public Maritime, lequel était constitué des berges de l'Hérault et ses annexes, depuis la limite transversale à la mer jusqu'au pied du barrage dit "Chaussée du Moulin", à l'exception du périmètre de la concession portuaire, ainsi que les piles supportant le pont de la RN 112, ces limites correspondant à celles arrêtées dans le cadre du transfert de gestion.

Or, s'agissant du transfert de propriété du DPF, celui-ci doit porter sur la totalité, y compris ces "enclaves". En conséquence, le Conseil, à l'unanimité des votants (moins 1 abstention de l'opposition), a décidé de solliciter de l'Etat le transfert de l'intégralité du Domaine Public Fluvial compris entre le barrage de la Pansière en amont et la limite transversale de la mer en aval.

### **Appel à projet : Gestion durable - Ressource en eau**

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, la Commune, en partenariat avec le Syndicat Mixtes d'Études et de Travaux sur l'Astien, a décidé d'engager des études et des travaux destinés à garantir durablement l'accès à la ressource en eau.

Le projet consiste dans la mise en œuvre d'équipements de mesure en vue d'améliorer la connaissance de la typologie des consommations et de leurs usages ; l'étude et la mise en œuvre de solutions techniques pour l'optimisation de l'arrosage des espaces verts et du golf ; enfin la mise en place d'un contrôle en temps réel du réseau public grâce à la télésurveillance. Son coût global s'élève à 1 016 000€ HT. Il sera mis en place en 3 phases correspondant aux 3 secteurs du Cap d'Agde. La 1<sup>ère</sup> phase concernera le secteur géographique de Maraval et du Village Naturiste pour un montant de 348 000€ HT, soit 416 208€ TTC.

Dans le cadre de sa stratégie régionale pour une "gestion durable de l'eau", la Région Languedoc-Roussillon, en partenariat avec l'Etat et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, ayant lancé un appel à projet régional visant à faire émerger des projets innovants de gestion durable de la ressource, le Conseil, à l'unanimité, a décidé de répondre à cet appel à projet pour la première phase de son projet et de solliciter de la Région et de l'Agence de l'Eau l'aide financière correspondante pour cette opération.

### **Acquisition de la parcelle HC 0087 Politique de sauvegarde et de maîtrise des espaces naturels et sensibles**

A l'unanimité des votants (moins 1 abstention de l'opposition), le Conseil Municipal a décidé de l'acquisition pour 12 000 euros de la parcelle privée cadastrée HC 0087, située au lieu dit "La Mative Basse" et d'une superficie de 14 230 m<sup>2</sup>. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la politique de sauvegarde et de maîtrise des espaces naturels agathois.

### **Division du Bien Non Délimité cadastré LP n°132**

Maître Boussot-Paladel, Notaire à Marseillan, chargé d'établir la division de la parcelle cadastrée LP n°132, non divisée et appartenant à quatre propriétaires, dont la Ville d'Agde, a informé la Commune qu'il avait pu recueillir la signature de l'ensemble des ayants-droits concernant la succession Battut, une procédure qu'il y a lieu d'entériner par un acte.

Les terrains attribués à la Ville sont les parcelles cadastrées LP n°249 de 20 m<sup>2</sup> (transformateur) et LP n°250 de 834 m<sup>2</sup>, que la Commune s'est engagée, par délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2007, à vendre à l'OPAC de Béziers, afin d'y construire un ensemble immobilier qui comprendra des logements sociaux et la future Trésorerie d'Agde. A l'unanimité des votants (moins 1 abstention de l'opposition), le Conseil Municipal a validé l'attribution des parcelles LP n°249 et n°250 à la Ville et le partage des frais de division entre les quatre indivisaires.

### **Demande de subvention ANRU**

A l'unanimité (deux élus d'opposition étant sortis et ne prenant donc pas part au vote), le Conseil a décidé de solliciter, dans le cadre de son Programme de Rénovation Urbaine, les subventions les plus élevées possibles auprès de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ainsi que du Conseil Général de l'Hérault, du Conseil Régional Languedoc Roussillon et de la Communauté Européenne pour trois nouvelles opérations :

- la valorisation par la lumière des bâtis et espaces publics du centre ancien d'Agde. Estimée à 1 116 370€ HT, cette opération porte sur le jalonnement des parcours et sur la mise en valeur du patrimoine architectural (remparts, fontaines, porches et portes...) par l'installation de matériel alliant puissance d'éclairage et esthétique d'ambiance nocturne. Elle vise à donner une nouvelle identité au Cœur de Ville. Sa réalisation est prévue sur le premier semestre 2008.
- la création d'une salle polyvalente municipale dans le cadre de la réhabilitation du Moulin des Evêques. Estimée à 1 750 000€ HT, cette opération consiste à créer un espace de réception et d'exposition de 1 000 m<sup>2</sup> environ au sein du Moulin des Evêques, ensemble immobilier remarquable du Cœur de Ville, actuellement en cours de réhabilitation. Cette opération vise à implanter un équipement public structurant dans le quartier. Sa réalisation est prévue sur le second semestre 2008.
- la rénovation de l'ancien cinéma "Le Richelieu". Il s'agit de rénover un équipement, situé en plein centre ville et qui n'est plus utilisé depuis que la délégation de service public d'exploitation d'un cinéma est arrivée à son terme. La commune a pour projet d'y installer une salle de spectacles dédiée à la musique et au théâtre. Mais pour ce faire, une telle reconversion nécessite dans un premier temps des travaux de mise aux normes d'accessibilité du public, actuellement en cours de chiffrage et pour lesquels la Ville a décidé de solliciter dès à présent des subventions.

## **INTERCOMMUNALITE**

### **Contrat Départemental de projet 2004-2006 du Territoire Hérault Méditerranée**

Le 23 février 2005, la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée a signé avec le Conseil Général un Contrat Départemental de projet pour une durée de trois ans, se déclinant en programmations financières annuelles, comportant des opérations pouvant être en maîtrise d'ouvrage

intercommunale, communale ou encore départementale. Ce contrat cadre définit des enjeux communs de développement de territoire, enjeux qui viennent compléter et renforcer cinq axes du Projet d'Agglomération et la politique contractuelle menée avec l'Etat et la Région Languedoc-Roussillon depuis 2004.

La Programmation du Contrat Départemental a représenté en 2004 un montant total d'opérations de 6 253 021€ HT cofinancé par le Conseil Général à hauteur de 1 601 860€, en 2005 un montant de 5 981 029€ HT avec un cofinancement du Conseil Général de 1 498 272€ et en 2006 un montant de 5 954 239€ HT cofinancé à hauteur d'1 600 650€.

Pour 2007, le Conseil a entériné à l'unanimité des votants (moins 1 abstention de l'opposition) la programmation financière d'actions, laquelle est prévue sous la forme d'un avenant financier au Contrat Départemental 2004-2006 et représente un montant total d'opérations, toutes maîtrises d'ouvrages confondues, de 8 460 036€ HT, avec une participation du Conseil Général de 1 566 413€.

## **Au conseil du 6 décembre 2007**

### **MARCHE ET DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

#### **Restauration scolaire et municipale : avenant n°13**

L'Adjointe au Maire déléguée au Département de l'Education a rappelé qu'"un Traité de concession a été passé avec la société "Avenance Enseignement et Santé" pour la Restauration Scolaire et Municipale et adopté par délibération en date du 6 avril 1992. Conformément au traité de concession, ce contrat se termine le 30 avril 2008 après quinze années d'exploitation. Afin de préserver la continuité du service public dans son homogénéité durant toute la prochaine année scolaire 2007-2008, nous souhaitons prolonger l'actuelle délégation de service public au dernier jour de celle-ci, soit au 2 juillet 2008. Par ailleurs, compte tenu de cette prolongation, de la fin de l'amortissement de "la table des saveurs" et de la révision automatique des prix en janvier 2008, les parties souhaitent mettre en place le nouveau bordereau de prix applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007 et ce, jusqu'à la fin de la nouvelle échéance contractuelle. Enfin, les cocontractants souhaitent acter de l'accord intervenu en octobre 2007 relatif à la taxe professionnelle".

Cette question a été adoptée à l'unanimité des votants (moins 1 abstention de l'opposition).



## Commémorations

### Hommage aux morts de 14-18 et d'AFN

89<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre

Dimanche 11 novembre, a eu lieu dans la France entière l'hommage à nos Poilus. Ce jour-là, sur les 8,4 millions de Français qui furent alors mobilisés, ils n'étaient plus que deux, âgés de 109 et 110 ans, à avoir survécu et pouvoir témoigner de la Grande Guerre.

La cérémonie a débuté par deux dépôts de gerbes au pied du Monument aux Morts. La première a été posée par des représentants des anciens combattants et la seconde par le Député-Maire, accompagné pour l'occasion de Yannick Maillot, Conseiller Municipal des Jeunes.

Paul Alric, Président des Anciens Combattants d'Agde, a pris le premier la parole pour lire le manifeste de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (l'UFAC). Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Combattants, lui a succédé à la tribune, rappelant dans son discours que la "Der des Der" ne le fut hélas pas et qu'il "était important de faire du 11 novembre une "Journée nationale de la Mémoire et du Souvenir".

Sept membres du Conseil Municipal des Jeunes ont ensuite lu, tour à tour, un texte sur le thème des papas partis à la guerre, concluant sur ces mots : "c'est avec un grand respect que nous rendons hommage à la mémoire de ces combattants disparus et au courage de ces deux héros encore vivants". Enfin, le Député-Maire a tenu, avant de rendre hommage aux combattants, à remercier "toutes les personnes qui, depuis sept années, participent aux diverses commémorations et particulièrement à celle du 11 novembre. Merci aux porte-drapeaux, aux associations d'Anciens Combattants, à l'Escouade et tout spécialement aux membres du Conseil Municipal des Jeunes qui apportent leur fraîcheur à ces cérémonies du souvenir. C'est pourquoi j'ai tenu aujourd'hui à déposer une gerbe aux côtés de l'un d'entre eux".

Après avoir conclu son préambule sur ces mots, le Député-Maire est ensuite revenu sur cette page importante de notre histoire, soulignant que "la paix est un acquis bien fragile et il est du devoir de chacun de contribuer pleinement à son maintien" et concluant que "dans le siècle présent, nous ne réaliserons rien de grand si nous renonçons à notre identité. L'Europe qui se bâtit aujourd'hui doit être celle de nations qui se revendiquent et qui consentent librement à œuvrer ensemble à un projet qui les transcende. C'est ouvert aux autres, forts de nos différences mais portés par un idéal qui nous rassemble, que nous bâtissons l'avenir. C'est ainsi que nous resterons fidèles au sacrifice des combattants de la Grande Guerre, ces héros inoubliables de notre Panthéon national".

A l'issue des discours, Paul Alric, au nom de l'Union Nationale des Combattants, a remis à Paul Fernandez la Croix du Combattant, pour ses actions au cours de la seconde Guerre Mondiale.



### Journée officielle d'hommage aux soldats morts en Afrique du Nord

Le 5 décembre, journée nationale officielle d'hommage aux morts pour la France en Algérie et dans les combats du Maroc et de la Tunisie, élus, porte-drapeaux et représentants des associations patriotiques se sont retrouvés au cimetière d'Agde pour saluer la mémoire des soldats morts pour la France lors des combats en AFN.

Deux gerbes ont ainsi été tour à tour déposées au pied du Monument aux Morts, la première par les anciens combattants, la seconde par le Premier Adjoint et l'Adjoint délégué à la Vie Quotidienne. Puis, Paul Alric, au nom des anciens combattants d'Agde, a pris la parole pour lire le manifeste de l'Union Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Pierre Connan, en sa qualité de représentant de l'Union Nationale des Combattants, a rappelé que "nous sommes ici pour faire mémoire. Faire mémoire de nos combattants de toutes confessions et de toutes couleurs de peau...". Le Premier Adjoint a conclu les discours, en évoquant la mémoire des combattants et l'importance du devoir de mémoire. "Des jeunes hommes ont livré combat et ont souvent péri de l'autre côté de la Méditerranée pour défendre des valeurs et des principes auxquels ils croyaient, pour accomplir leur devoir d'Etat et de citoyens. Aujourd'hui, le devoir qui nous incombe - à nous

les plus jeunes - n'exige pas de prendre les armes, de quitter nos famille, de risquer nos vies. Notre devoir est de transmettre le message porté par ces hommes".

La cérémonie s'est ensuite poursuivie de l'autre côté du Monument, au pied de la stèle des rapatriés. Un autre dépôt de gerbe a eu lieu avant que le Président de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord, Robert Craba, rappelle dans son discours que "l'AFN s'associe à l'hommage rendu par la Ville à tous les combattants disparus". Il a également précisé les prochaines commémorations concernant l'Afrique du Nord : le 26 mars, à l'occasion de la commémoration de la

fusillade de la rue d'Isly et le 5 juillet pour le souvenir du Massacre d'Oran.



Le récipiendaire Paul Fernandez





## Culture

### Double événement au Musée Agathois

Un double événement a marqué la fin de l'année 2007 au Musée Agathois où, le 27 novembre, a été officiellement remis le travail de l'atelier d'écriture et les clés des nouveaux locaux. A l'odeur de peinture encore fraîche s'ajoutaient donc les paroles sorties tout droit de l'imagination des conteurs qui discouraient ici et là, en fonction du thème de la salle où ils se trouvaient. L'ensemble des écrivains s'est accordé à dire que *"ce fut un agréable moment que de pouvoir naviguer librement à la recherche d'inspiration d'une salle à l'autre, celle de la jeune mariée, celle consacrée à la pêche ou bien encore celle de Terrisse"*. Un agréable moment partagé avec un auditoire attentif et notamment l'Adjointe au Maire déléguée à la Culture et la Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine. S'en est suivi un discours de présentation des nouveaux locaux. Il s'agit de deux pièces qui étaient anciennement dédiées au logement du concierge. Restées pendant plus de dix ans dans l'attente d'un financement, elles ont enfin pu être totalement réaménagées afin de créer des bureaux et une bibliothèque. Le montant de ces travaux s'élève à 123 779,24 € très précisément. Il s'agit, comme l'a souligné Michel Adgé, Président de l'Escolo dau Sarret, *"d'une avance de quatre années de subventions de la Mairie à notre association, grâce à laquelle cette rénovation a pu être effectuée"*.

Après avoir visité les bureaux, chacun a pu poursuivre la prose autour du verre de l'amitié.

L'une des deux pièces rénovées du Musée Agathois



## Solidarité

### Célébration de la journée internationale des droits de l'enfant

Comme chaque année en France, et dans 191 pays, on célèbre le 20 novembre l'anniversaire de la signature de la Convention Internationale des droits de l'enfant de 1989 ! Un événement dont la 18<sup>ème</sup> édition a été fêtée à l'échelle locale, comme dans les quelque 132 villes "Amies des Enfants", le 20 novembre dernier. Pour l'occasion, le Premier Adjoint au Maire et l'Adjointe déléguée au Département de l'Education ont reçu à l'Hôtel de Ville Mirabel la Présidente du Comité Départemental de l'UNICEF, Stéphanie de Lene Mirouze, accompagnée de son homologue au niveau local, Annie Delon. Sur le thème retenu cette année : "Écoutons les enfants", les écoliers agathois ont proposé, en guise d'ouverture à la cérémonie, un texte exprimant avec simplicité la différence

des droits des enfants selon leur situation dans le monde. S'en est suivi le "baptême" de Yannick Maillot, 15 ans, jeune acteur actif dans notre commune et



membre du Conseil Municipal des Jeunes, par sa marraine Annie Delon, qui l'a officiellement nommé Jeune Ambassadeur de l'UNICEF pour la Ville d'Agde.

Avant que la cérémonie ne se clôture, le Premier Adjoint, entouré d'une grande partie du Conseil Municipal, a tenu à rappeler les notions de *"civisme et de citoyenneté, ainsi que celles des droits de l'enfant qu'il faut défendre"*, mais également les devoirs, *"ceux qui sont fondés sur des valeurs comme l'honnêteté, l'équité et la droiture"*.





Au centre, l'Agathois Arnaud Jouffroy, qui est devenu le 26 janvier Champion du Monde juniors de cyclo-cross sur le circuit italien de Trévisse



## Jeunesse

### Forum Santé 2007

#### La fête et l'alcool, thèmes des débats

Le Forum Santé 2007, dont le thème était "Fête et Plaisirs", s'est clos avec la projection d'un film réalisé par les jeunes de la MLI (Mission Locale d'Insertion), qui a été tourné avec des lycéens de Loubatières en partenariat avec le PIJ (Point Information Jeunesse), le pôle social du CCAS et la Mutualité Française. Un grand coup de chapeau à tous les jeunes qui ont participé à cette aventure : Jade, Kévin, Julie, Vanessa, Emilie et Romain, car ils ont su défendre leurs opinions, en matière de prévention, devant un public difficile. L'objectif : réfléchir sur le comportement des jeunes lors d'une fête notamment en matière de consommation d'alcool. Un questionnaire avec 10 items liés à la fête, à la consommation d'alcool, à la législation autour des stupéfiants et de la conduite routière... a également servi de base de travail.

Ces actions mises en place depuis plusieurs années sont organisées par le PIJ en partenariat avec plusieurs associations locales et le "réseau santé" qui regroupe médecins, psychologues et travailleurs sociaux intervenant dans les établissements scolaires, afin de prévenir et d'informer les jeunes sur les conduites à avoir, les risques à éviter... Cela permet aussi d'établir un réseau de personnes identifiées, des professionnels qui travaillent chaque jour auprès d'eux, qui les connaissent, qui peuvent ainsi, lorsque le cas se présente, mieux les aider et les accompagner avec leurs familles dans leurs démarches, qu'elles relèvent du soin ou du social. Le Député-Maire et son Adjoint à la Jeunesse et au Sport ont félicité et remercié tous les acteurs impliqués dans la prévention santé.

La dépendance à l'alcool ne touchant pas que les jeunes, le sujet a été également débattu au Foyer troisième âge de la Calade. Mais il reste encore tabou. Peu de personnes ont donc osé se déplacer à une telle conférence. Une autre intervention a également eu lieu dans les crèches où les parents se sont vus remettre un petit fascicule destiné à les alerter sur les différents risques à éviter (étouffement avec des cacahuètes, ingestion d'alcool avec les fins de verres, etc.).

A la fin, comme il se doit, on a trinqué mais avec des boissons non alcoolisées...

## Sport

### Championnat de cyclo-cross

#### La première place pour l'Agathois Arnaud Jouffroy

Durant les deux premières semaines de décembre, la Ville d'Agde a vécu à l'heure du cyclisme en accueillant le Challenge National de cyclo-cross. Pour l'occasion, le Domaine Saint-Martin a été investi, le dimanche 9 décembre, par plus de 400 participants venus disputer la dernière phase de qualification régionale permettant d'accéder à la finale qui s'est déroulée quant à elle le dimanche 16 décembre.

Organisées par le Bi-Crossing Agathois, le Comité Départemental de l'Hérault et le Comité Régional Languedoc-Roussillon de Cyclisme, sous l'égide de la Ville d'Agde et plus particulièrement du Département Sport Loisirs Jeunesse, ces rencontres ont connu un franc succès à

en juger par le nombre de spectateurs présents malgré les premières neiges ! Les conditions de courses, sur les deux week-ends, ont en effet plongé les participants dans "un vrai bain de boue" : pluie, verglas,



neige, terrain accidenté... De quoi permettre aux coureurs d'exprimer leurs qualités physiques et techniques. L'un des temps forts de la finale est sans conteste la belle performance, dans la catégorie juniors, de l'Agathois Arnaud Jouffroy, qui termine premier, malgré un départ tumultueux. Du côté de la catégorie "élite", on peut également souligner le meilleur temps réalisé par Francis Mourey, qui a franchi la ligne d'arrivée en 1h05'10", confirmant ainsi son titre de Champion de France de cyclo-cross.

Le Député-Maire et son Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport se sont dits ravis du déroulement de cette manifestation, "qui dynamise la station durant la période hivernale et que nous souhaitons accueillir à nouveau l'année prochaine".

Tous les résultats de la compétition sur le site officiel de la Fédération Française de Cyclisme : [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)





## Sport

### “Full Night”

Un public nombreux pour une compétition très spectaculaire

La boxe américaine regroupe deux disciplines aux règles similaires. Le Light Contact et le Full Contact, le second se distinguant du premier par le fait que les coups portés - avec les poings et les pieds - le sont sans retenue, offrant ainsi un combat plus spectaculaire. Dans ce domaine, la section Boxe Américaine de la Maison des Jeunes et de la Culture fait figure de leader puisque nombre de ses adhérents sont couronnés de titres prestigieux. Il était donc normal pour le club d'organiser, en ce samedi 8 décembre, une première soirée dédiée au Full Contact et baptisée la “Full Night”. Ce travail de plusieurs mois a permis d'offrir une affiche des plus alléchantes avec non seulement des Champions locaux, mais aussi des Champions français et européens et même des Champions du monde. Du coup, le public a répondu en masse à cette invitation, remplissant les gradins du Palais des Sports d'Agde.

La soirée a commencé par trois combats amateurs. Après l'entracte, une démonstration d'“énergie Full Contact” - sorte d'aérobic inspirée des gestes du Full Contact assortie d'un zeste de chorégraphie - a eu lieu, suivie, en seconde partie de soirée, de combats semi-pros ou professionnels. L'un des plus attendus était sans conteste celui qui a opposé l'Agathoise Flora Pérez, Championne de France Amateur, à Patricia Gomez, Vice-Championne d'Espagne Amateur. Un combat remporté par Flora, qui a su tenir bon jusqu'à la victoire finale, grâce à sa ténacité et au soutien sans faille du public. Le dernier match de la soirée a opposé le Champion d'Espagne et d'Europe Jorge Anton et le Champion de France, Vice-Champion d'Europe et Vice-Champion du Monde, Karim Oumeddou. Un match quelque peu décevant au vu du peu d'engagement des deux compétiteurs, l'Espagnol étant, au final, déclaré vainqueur par les juges.

Pour cette première édition, la “Full Night” a été sans conteste une grande réussite par la qualité globale des combats, mais aussi grâce à l'organisation sans faille de la section Boxe Américaine de la MJC et l'aide des nombreux sponsors et des services municipaux, sans qui l'événement n'aurait pu avoir lieu. Une grande soirée donc, que l'on espère voir reconduite l'année prochaine.



## Âge d'Or

### Un repas spectacle de qualité pour nos retraités

Cinq jours auront été nécessaires pour réunir les quelque 1 600 retraités agathois venus passer un moment de convivialité en Salle des Fêtes d'Agde à l'occasion du traditionnel repas offert à l'Age d'Or pour célébrer la nouvelle année.

Cette année encore, le Service Action Retraite avait mis les “bouchées doubles” afin de proposer à nos aînés un repas festif de qualité. Une constance qui paye à en juger par l'augmentation des demandes... de l'ordre de 15 % ! Et ce n'est pas l'Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Culturelles et Sociales ni la Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or qui diront le contraire ! Jugez plutôt du programme - qui s'apparente à un marathon de douceurs. Pas moins de cinq plats étaient proposés, du tartare de saumon sur marbré d'épinards et fromage frais au chapon sauce foie gras, en passant par le dos de brochet sauce dieppoise, sans oublier le punch et ses mises en bouche, le trou languedocien et bien sûr l'assiette de fromages et un duo de chocolats, le tout accompagné de vins, mousseux et café à volonté...

Chaque jour, le repas a été rythmé par les anniversaires du jour, l'hommage aux doyennes et doyens, le tirage d'une tombola et un spectacle tout de plumes, strass et paillettes, agrémenté de magie et d'un soupçon de chanson latine. Bref, l'occasion pour tous de passer un moment de convivialité, en compagnie du Député-Maire, de ses Adjoints et des Conseillers Municipaux, qui ont présenté leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2008.

#### Félicitations aux doyens et doyennes...

Françoise Alverne, née le 10 janvier 1912 ; Fernand Baniols, né le 29 octobre 1919 ; Jean Bernardoux, né le 11 avril 1919 ; Firmin Biau, né le 7 août 1905 ; Anna Capel, née le 31 octobre 1917 ; Simone Ducroux, née le 18 juin 1916 ; Hervé Guillaumot, né le 23 juillet 1923 ; Amédée Lleres, né le 31 mars 1912 ; Odile Méric, née le 15 septembre 1910 et Yvonne Tondut, née le 14 décembre 1908.



La doyenne Yvonne Tondut



Le doyen Firmin Biau

## Bon anniversaire à...

Josiane Queyre, née le 16 janvier 1934 ; Marguerite Bories, née le 17 janvier 1932 ; Marcelle Moutou, née le 18 janvier 1929 ; Jeanne Escudier, née le 18 janvier 1949 ;

Joséphine Lambies, née le 19 janvier 1922 ; Marie-Luce Limousin et Robert Devesa, tous deux nés le 19 janvier 1937 ; Martine Seux, née le 19 janvier 1944 ; Fernand Marinelli, né le 20 janvier 1941 et André Foucault, né le 20 janvier 1944.



*par le Président de la République. Le Gouvernement a en effet pris pleinement conscience de toutes les difficultés auxquelles le secteur de la pêche est confronté. Le plan pêche qu'il souhaite mettre en place va représenter 310 millions d'euros sur trois ans. Le 22 janvier, je rencontrerai à Bruxelles le Commissaire Européen chargé de la pêche pour lui parler du dossier. Je compte bien faire entendre la voix de la Méditerranée et notamment celle du Grau d'Agde, car c'est la voix de mon cœur".*

Un dossier que le Député-Maire devait également évoquer avec le Préfet, le 14 janvier dernier, à l'occasion de sa visite en Agde, au cours de laquelle les deux hommes se sont rendus sur le site pour discuter avec les professionnels.

## 15 mesures pour une pêche "durable et responsable"

Avec 8 000 navires, 4 000 entreprises d'aquaculture, 24 000 personnes embarquées et des emplois induits estimés, sur le littoral, à 70 000 personnes, le secteur de la pêche représente une activité essentielle pour l'économie du littoral en métropole mais aussi pour l'outre-mer.

Aujourd'hui, ce secteur est au cœur de la future politique maritime européenne initiée par le président de la Commission José Manuel Barroso et pilotée par le Commissaire européen chargé de la pêche et des affaires maritimes Joe Borg. Mais il doit relever trois défis majeurs : le défi écologique afin notamment d'assurer une gestion durable de la ressource halieutique ; le défi social relatif à la dangerosité du métier de marin pêcheur et le défi économique afin de demeurer un secteur compétitif dans le marché mondial des produits de la mer.

Le plan pêche ainsi défini comprend 15 mesures réparties dans quatre chapitres : un chapitre écologique et halieutique : optimiser la gestion de la ressource halieutique ; un chapitre social : renforcer l'attractivité du secteur de la pêche ; un chapitre économique : vers un développement durable de la pêche française et un chapitre sécurité : renforcer la sécurité des pêcheurs. Ces 15 mesures continuent de faire l'objet de concertation avec les représentants professionnels des pêches maritimes.

## Vœux 2008

### Criée aux Poissons du Grau d'Agde

Des vœux sous forme de 15 engagements pour la pêche

Ce n'est pas les mains vides, mais au contraire avec en mains les 15 mesures prises par le Gouvernement en faveur de la pêche que le Député-Maire s'est rendu le 17 janvier à la Criée aux Poissons des Pays d'Agde pour la traditionnelle cérémonie des vœux, en compagnie des Conseillers Municipaux délégués à l'Environnement, à la Viticulture et à l'Age d'Or. L'occasion pour lui de saluer les professionnels du secteur - et notamment M. Maingourd, le Directeur de la Criée, qui part cette année à la retraite - mais aussi d'annoncer aux pêcheurs présents le plan d'action proposé par Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, suite aux récentes mesures édictées par Bruxelles.

Un plan que le Maire d'Agde suivra de près en sa qualité de Député et de Rapporteur du budget de la pêche. Ainsi qu'il l'a donc annoncé jeudi dernier, ces 15 mesures "en faveur d'une pêche durable et responsable ont été présentées hier



## Tourisme

### Assemblée Générale de l'OT d'Agde : de bons résultats pour 2007

Le 4 décembre, l'Office de Tourisme d'Agde a tenu son Assemblée Générale sous la présidence de Jean Bacci et en présence de la Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine, ainsi que des administrateurs et de nombre d'adhérents de l'OTSI.

L'association a présenté son rapport annuel d'activités. Cette année encore, les chiffres sont bons pour l'Office, que ce soit en termes de fréquentation (en hausse de près de 7 %), de visites ou de demandes de documentation, lesquelles connaissent un franc succès sur le web.



Le chœur de l'église Saint-Sever

Le travail à venir concernera pour 2008 la prise en compte l'arrivée des nouvelles liaisons de l'aéroport Béziers-Cap d'Agde, de manière à capter cette nouvelle clientèle. Pour preuve de ses bons résultats, l'Office de Tourisme d'Agde s'est vu décerner en janvier 2007 le label "Qualité Tourisme". Elle est avec Pézenas l'une des deux premières villes, en France, ainsi reconnues.

#### L'Office côté chiffres en 2007...

- **Budget** : 150 000€ autofinancé à hauteur de 61 %, (25 % = cotisations des adhérents et 36 % = visites guidées), le reste provenant essentiellement des subventions de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée (36 %).
- **Personnel** : 4 permanents + 1 responsable administrative + des saisonniers.
- **Adhérents** : 513 dont 297 professionnels du secteur de l'hébergement et 107 prestataires de loisirs ou de la restauration.
- **Fréquentation** : en hausse de près de 7 % avec 39 631 personnes reçues, dont 85 % entre avril et octobre. Clientèle étrangère (et notamment européenne) : + 9,5 % ; clientèle française : - 2,5 %.
- **Documentation, information** : demandes "classiques" en baisse de 14 %, mais fréquentation record du site web (+ 50 %) avec 36 297 visites. 90 000 documents édités et téléchargeables depuis le site.
- **Visites guidées** : chiffres stables. A noter, la hausse de + 10 % pour le Fort Brescou et le succès des visites théâtralisées sur le thème de Terrisse.
- **Visites libres** : chiffres en hausse : Glacière (+ 43 %), Eglise Saint-Sever (+ 38 %), Donjon de la Cathédrale (+ 34 %)...



## Emploi

### Un chantier de réinsertion pour 12 quadras

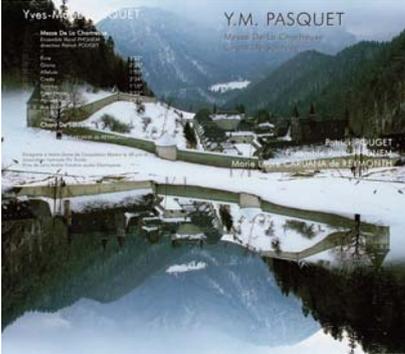
"Retrouver le chemin de la dignité pour un homme passe, le plus souvent, par la reprise d'un travail". Le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée a ainsi fait l'éloge de ces chantiers écoles permettant aux personnes en difficulté d'insertion de reprendre confiance en elles-mêmes et de se réadapter au monde du travail. C'est d'ailleurs l'une des priorités du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et l'une des compétences de l'Agglomération. En partenariat avec l'ANPE et le CCAS, cette dernière met ainsi en place pour les demandeurs d'emploi de longue durée et les Rmistes plusieurs chantiers par an, validés par des qualifications professionnelles.

Après des chantiers effectués au Golf, sur les Berges de l'Hérault ou en Cœur de ville afin d'y rénover des appartements, le dernier chantier en date s'est déroulé sur le Parc de Belle-Ile. Pendant huit mois, douze demandeurs d'emploi de plus de quarante ans y ont acquis des savoir-faire dans les métiers des espaces verts et de la maçonnerie.

Jean, 47 ans, était commercial. "Après un accident de parcours, je me suis retrouvé Rmiste. Ce stage encadré par l'association OREA (Orientation Réinsertion Economique et Accompagnement) m'a permis de me remotiver et de remettre un pied à l'étrier. J'attaque début 2008 une formation pour devenir Auxiliaire de Vie".

Si vous vous promenez autour du château Laurens, ne manquez pas d'apprécier à sa juste valeur le travail accompli dans le cadre de ce chantier de réinsertion : débroussaillage, apport de nouvelles plantations d'arbustes, installation de nouveaux bancs et tables à l'ombre des amandiers, mise en peinture de la passerelle d'accès au parc, qui a également été poncée, et rénovation de l'abri, situé face au château, avec un enduit à la chaux.

## Une nouveauté dans les bacs ! Le CD d'Agde Musica



Avis aux fans d'Agde Musica et de l'ensemble vocal Phonem ! Ils vont pouvoir retrouver leurs musiciens et chanteurs favoris sur un CD !

Celui-ci est le fruit de la rencontre entre l'ensemble Phonem et le compositeur Yves-Marie Pasquet.

On y trouve ainsi "La Messe de la Chartreuse" créée par Yves-Marie Pasquet et ici interprétée par l'ensemble Phonem sous la direction de Patrick Pouget qui interprète tour à tour "Kirie", "Gloria", "Alleluia", "Credo", "Sanctus", "Pater Noster", "Agnus Dei" et "Ave Maria". On peut y entendre enfin "Chant de solitude", une longue pièce méditative du même auteur et interprétée ici à la flûte alto par Marie-Laure Caruana de Reymonth.

Ce CD est uniquement en vente à la librairie papeterie agathois, place Jean-Jaurès à Agde, au prix de 15 euros !

## Rendez-vous Un dernier bain très européen



Depuis 19 ans, le 31 décembre est l'occasion de prendre un dernier bain au Cap d'Agde. Et cette année n'a pas fait exception à la règle ! En tenue d'Adam et d'Eve, 296 baigneurs allemands, anglais, espagnols, danois, hollandais, luxembourgeois, belges, suisses et français, se sont jetés courageusement à l'eau pour clôturer l'année 2007. Même si les températures étaient plutôt clémentes - l'eau était à 10° et l'air à 9° - le vin chaud a été très bien accueilli par les participants. Fulbert, avec ses 82 ans, prouve, si besoin en était, que l'eau de mer a de nombreuses vertus et ce n'est pas Valentin, 5 ans, qui le contredira... Des vertus et de la générosité pour ce dernier bain très européen, puisque, comme le veut la tradition, une tombola a été organisée au profit des "Restos du Cœur" et du Téléthon 2007. C'est à l'occasion des vœux de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde, le 29 janvier, que les chèques d'un montant de 500€ ont été remis aux deux associations.

### AGDE

*Fille de la Grèce aux richesses dormantes  
Gaie, douce, rieuse, en toi tout enchante.  
Sur la Promenade il fait bon s'attarder,  
Les soirées de printemps, on sent venir l'été.*

*Les petites fontaines au hasard des rues,  
Racontent des histoires si longtemps inconnues.  
L'Ephèbe, les Terrisses, les petites chapelles,  
La Glacière profonde aux glaces éternelles,  
Quatorze juillet place de la Marine,  
Tricolore une guirlande s'illumine,  
Des ruelles encombrées viennent les danseurs,  
Les passants du soir s'attablent dans la fraîcheur.*

*Le quinze août les joutes vont tutoyer l'Hérault,  
Bouclier sur le cœur c'est le jour du héros.  
Quand arrive l'automne le touriste parti,  
On ne se bouscule plus au marché du jeudi.*

*Les ruelles reprennent leur tranquille torpeur,  
Mais n'est-ce pas là pourtant le vrai bonheur ?  
Décembre c'est Noël les rues sont aux enfants,  
Les vitrines en fête interpellent les passants.*

*L'hiver parfois bien doux nous offre le soleil  
La cathédrale grise prend des reflets de miel  
Tout en cette ville fière au goût de chanter  
Des petits matins clairs aux crépuscules dorés.*

Noëlle SELLES - 2005

## Etat civil

### NAISSANCES

ARGEZNTO - - GIRBAU Lorenzo - D'ISANTO Mathéo - RUIZ Maïko - TRUBERT Ismaël - LOPEZ Thomas - LE DEAN Adam - GASC Pierre-Antoine - PATRAC Clara - MARTINEZ Evan - ESCABASSE - - MARSEILLAN Nathan - CAROUL Carla - BREVET Enzo - GIMENEZ Louka - MARCHAIS Brice - SAHONET Enzo - LIMONGE Tamara - MEISSONNIER Léna - HOSTELART Trifène - BALEMBOIS Clara - BERNA Benjamin - BENAMAR Iliessa - CABOT Raphaël - DIMINO Lucas - LAMBLAUT Vincent - REY Ornella - BEKKARY Leila - GALVEZ Antony - WESSELBORG - - PATRAC Julien - CIMBARO Aylene - GAUTRAND Mathis - GINER Estéban - DELON Thomas - MARTIN Maxence - MICHAUD Shahina - COCAGNE Lucas - LAUEZS - - RIVIERE Arnaud - ROUSSEAU Apollyne - VERDUN Kaély - GOPALDAS - GIL Sasha - MOREL Lana - ROYER - - FIGUÉRAS Lilly-Marie - DASQUES Lucien - DESPAGNET Florent - PATRAC Cameron - CANTON Maxime - FENOLL Enzo - KEDDAR Issem - EL FEDDALI Hamid - PATRACH Preston - MORA Quentin - MOLINES-RENARD Eden - DESFONTAINES Mathys - PATRAC Salyana - HUERTA Angel - CAPRINI Andréas - SCATTOLINI Cyrielle - PARROUTY Loïc - MOITEAUX Miyuki

### MARIAGES

SOETE Jean-Pierre et SAMAIN Christine - DRUILHE Grégory et SIMOND Nathalie - RICHARD René et OSINSKI Hélène - COLOMAR Jean-Pierre et LUSPOT Marie - FIGUÉRAS David et GUILLARD Marie - EL MANSSOURI Abdelmajid et EL GHMARI Jamila

### DÉCÈS

LAURIAC Michel, 60 ans - ROBERT Gilles, 64 ans - MENGIBAR Jean, 96 ans - DUCHENNE Marie-Claire veuve MAEGTH, 71 ans - LAVIGNE Françoise, 59 ans - REMY Jeannette épouse ROMERO, 79 ans - BELTRAN Vincens, 87 ans - TIBAUT Jean-Paul, 61 ans - BÉLLIARD Marie-Louise veuve JAN, 93 ans - NGUYEN THI HANH veuve LAGLOIRE, 68 ans - SCHONI Brigitte épouse LAVOUÉ, 44 ans - CARGOL Carmen veuve RAYE, 85 ans - DELON Roger, 52 ans - MALET Albert, 77 ans - SAMPER Roger, 73 ans - PASTOR Louise épouse MICO, 72 ans - COSNIER Jacques, 75 ans - BARBANO Annette veuve CALABUIG, 77 ans - TORRI Virginie veuve BASTONI, 92 ans - FERNANDEZ Pascual, 86 ans - YBORA Freddy, 80 ans - FRANCO Adeline, 76 ans - MIRABELLA Yves, 53 ans - LUDINARD André, 84 ans - CARDONA Elvire épouse BANSAR, 75 ans - PARGADE Louise épouse BONNAN, 59 ans - CASTEL Pierre, 78 ans - MONTOYA André, 94 ans - PALUNCO André, 70 ans - MAFFRE Denise veuve CAYLA, 85 ans - BÉDÉLIS Henriette veuve MONTEILS, 91 ans - MILASINOVIC Milan, 78 ans - SANDRA Yvon, 93 ans - SABATHIER Georges, 60 ans - MONTELS Raymonde veuve MARTINEZ, 83 ans - BELOT Etienne, 68 ans - HEDDADJ Fatma épouse OURAOU, 78 ans - MAUDUIT Jacques, 78 ans

# Dimanche 23 mars 2008



5 km



8 km



18 km



5 km

**8h00**

**Accueil des coureurs**  
*Palais des Sports, Agde*

**10h30**

**Départ de la Course**  
*Office de Tourisme Centre Port,  
quai du Beaupré, Cap d'Agde*

# Raid de l'Archipel

**KAYAK - COURSE D'ORIENTATION - VTT - TIR A L'ARC - COURSE A PIED**

**Renseignements  
et inscriptions :**

**Ville d'Agde**

Département Sport Loisirs Jeunesse

Tél. 04 67 94 65 64

[slam@ville-agde.fr](mailto:slam@ville-agde.fr)

Bulletin d'inscription téléchargeable sur :  
<http://slam.ville-agde.fr>

